



DéclicLoisir



Besoins et pratique des jeunes de 16-35 ans de l'île de Montréal en matière de loisir, sport et activité physique

Recherche



Recherche et rédaction

Darvida Conseil

Coordination

Sylvie Lacasse

Josée Scott

Conception graphique et infographie

Christian Lamy

Cette recherche est le résultat d'une vaste démarche de consultation menée auprès des jeunes de 16-35 ans ainsi qu'auprès d'experts et d'organisations du milieu. Ce document présente les perceptions et les constats exprimés par les participants à cette consultation.

Réalisé dans le cadre de Déclic Loisir, coordonné par Sport et Loisir de l'île de Montréal, grâce à la participation financière du Forum jeunesse de l'île de Montréal et du comité famille de la Conférence régionale des élus de Montréal.

Sport et Loisir de l'île de Montréal

Mars 2009

www.declicloisir.qc.ca

www.urls-montreal.qc.ca



REMERCIEMENTS

Au nom des membres de la concertation régionale *Déclic Loisir*, Sport et Loisir de l'île de Montréal tient à remercier les organisations, les jeunes et les experts pour l'accueil favorable et l'intérêt manifesté devant ce projet de consultation. L'apport de chacun, par la mobilisation et le recrutement de jeunes ou le partage de connaissances, a grandement contribué à la réussite du projet.

Comité de coordination Déclic Loisir

M. Olivier Beausoleil	Ville de Montréal– Direction de la diversité sociale
Mme Suzanne Dubuc	Ville de Montréal – Bureau du loisir
Mme Manon Éthier Rollin	Sport et Loisir de l'île de Montréal
Mme Vincianne Falkner	Forum jeunesse de l'île de Montréal
Mme Sylvie Lacasse	Sport et Loisir de l'île de Montréal
Mme Suzanne Lemieux	Cégep Saint-Laurent
Mme Jocelyne Nadeau	Fédération québécoise des centres communautaires de loisir
Mme Anne Pontbriand	Ville de Montréal – Bureau du loisir
Mme Josée Scott	Sport et Loisir de l'île de Montréal
Mme Sonia St-Laurent	Arrondissement Outremont

Nous tenons également à remercier Darvida Conseil pour la qualité de leur intervention dans la réalisation du mandat qui leur a été confié.



AVANT-PROPOS

Déclic Loisir est une concertation régionale née en 2007 réunissant un ensemble de partenaires impliqués et soucieux du développement régional de la pratique du loisir, du sport et de l'activité physique. Les activités de concertation des partenaires ont mené à l'élaboration d'un plan d'action triennal portant son nom.

Sport et Loisir de l'île de Montréal assure la coordination de cette initiative du Forum jeunesse de l'île de Montréal.

Les partenaires suivants sont présents au comité de coordination de Déclic Loisir : Sport et Loisir de l'île de Montréal, le Forum jeunesse de l'île de Montréal, la Ville de Montréal (le Bureau du loisir, la Division du développement social et l'Arrondissement d'Outremont), la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir, et le Cégep de Saint-Laurent. Plusieurs autres partenaires, tels que les ministères concernés, les organismes communautaires, les acteurs du milieu de l'éducation, etc., se joignent aux différents comités de travail.

Objectifs généraux de Déclic Loisir

Déclic Loisir vise à contribuer au développement d'une offre d'activités en loisir, sport et activité physique adaptée aux besoins et aux intérêts des 16-35 ans, tout en favorisant la place de la relève dans ce secteur. Plus spécifiquement, les objectifs poursuivis par Déclic Loisir sont les suivants :

- Encourager et promouvoir chez les jeunes la pratique du loisir, du sport et de l'activité physique dans un contexte récréatif ;
- Favoriser l'accessibilité (physique, géographique et économique) au loisir, au sport et à l'activité physique pour tous les jeunes ;
- Sensibiliser les acteurs du milieu du loisir, du sport et de l'activité physique aux réalités des jeunes et à la prise en compte de celles-ci ;
- Susciter l'engagement et la participation des jeunes dans le domaine du loisir, du sport et de l'activité physique ;
- Renforcer les moyens de prévention existants pour contrer des problèmes sociaux par la pratique du loisir, du sport et de l'activité physique.



TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	II
AVANT-PROPOS.....	IV
TABLE DES MATIERES.....	V
INTRODUCTION	1
QUELQUES DEFINITIONS	2
LA CONSULTATION	3
METHODOLOGIE	5
COMITE DE SUIVI	5
ACTIVITES DE CONSULTATION	6
A) GROUPES DE DISCUSSION AUPRES DE LA CLIENTELE CIBLE.....	6
<i>Présentation de la méthodologie</i>	6
<i>Profil des participants aux groupes de discussion</i>	8
B) ENTRETIENS AUPRES D'EXPERTS ET D'ORGANISATIONS DU MILIEU	13
1. FAITS SAILLANTS DES CONSULTATIONS MENEES AUPRES DES JEUNES DE 16-35 ANS DE L'ILE DE MONTREAL	17
1.1 PORTRAIT GENERAL DE LA PRATIQUE EN LOISIR, SPORT ET ACTIVITE PHYSIQUE	17
1.1.1 <i>Utilisation du temps libre</i>	17
1.1.2 <i>Motivations à la pratique</i>	18
1.1.3 <i>Personnes avec qui la pratique se fait</i>	19
1.1.4 <i>Offre municipale, communautaire, scolaire et privée</i>	20
1.2 DIMENSION TEMPORELLE	22
1.2.1 <i>Proportion du temps consacré au loisir, sport et activité physique</i>	22
1.2.2 <i>Meilleurs moments pour s'adonner à la pratique de loisir, sport et activité physique</i>	22
1.2.3 <i>Conciliation entre les activités de la vie courante et la pratique de loisir, sport et activité physique</i>	23
1.3 DIMENSION SPATIALE	25
1.3.1 <i>Proximité des lieux de pratique</i>	25
1.3.2 <i>Modes de transport utilisés</i>	26
1.3.3 <i>Quantité et qualité des infrastructures et des équipements</i>	26
1.4 DIMENSION ECONOMIQUE.....	27
1.4.1 <i>Budget alloué pour la pratique de loisir, sport et activité physique</i>	27
1.4.2 <i>Coût des activités de loisir, sport et activité physique</i>	28
1.4.3 <i>Différences perçues dans les coûts de l'offre municipale, communautaire, scolaire et privée</i> .	29
1.5 DIMENSION CULTURELLE	29
1.5.1 <i>Encouragement à la pratique de loisir, sport et activité physique dans l'enfance</i>	30
1.5.2 <i>Engagement bénévole</i>	30
1.5.3 <i>Visibilité de l'offre de loisir, sport et activité physique</i>	31
1.5.4 <i>Une offre de loisir, sport et activité physique à l'image des 16-35 ans ?</i>	33
1.6 PRINCIPAUX INCITATIFS A LA PRATIQUE ET A LA PERSEVERANCE.....	33



1.6.1 Principaux incitatifs à la pratique.....	33
1.6.2 Principaux incitatifs à la persévérance.....	34
1.7 PRINCIPALES CONTRAINTES A LA PRATIQUE.....	34
2. FAITS SAILLANTS DES CONSULTATIONS MENEES AUPRES DES EXPERTS ET ORGANISATIONS DU MILIEU.....	37
2.1 PORTRAIT DE LA CLIENTELE CIBLE	37
2.1.1 Les 16-35 ans : un groupe qui n'est pas homogène	37
2.1.2 Principaux éléments distinctifs des 16-35 ans de l'île de Montréal par rapport aux autres groupes d'âge et aux autres régions du Québec.....	38
2.1.3 Présentation des différents temps sociaux.....	39
2.1.4 Principales tendances observées chez les 16-35 ans.....	40
2.1.5 Profil type d'un utilisateur et d'un non-utilisateur	43
2.1.6 Attentes à l'égard de la pratique de loisir, sport et activité physique.....	43
2.2 L'OFFRE DE LOISIR, SPORT ET ACTIVITE PHYSIQUE ET LE CONTEXTE SOCIÉTAL	44
2.2.1 Place du loisir, du sport et de l'activité physique dans la société actuelle	44
2.2.2 L'offre actuelle : une réponse adéquate aux attentes des 16-35 ans ?.....	45
2.2.3 Principales forces de l'offre actuelle.....	46
2.2.4 Principales faiblesses de l'offre actuelle.....	47
3. PISTES D'ACTION ET RECOMMANDATIONS.....	49
CONCLUSION	54
ANNEXE 1. PRINCIPALES STATISTIQUES CONCERNANT LES 16-35 ANS DE L'ILE DE MONTREAL.....	56
ANNEXE 2. OUTIL D'ÉCHANTILLONNAGE POUR LES GROUPES DE DISCUSSION AUPRES DES 16-35 ANS DE L'ILE DE MONTREAL.....	65

À noter que l'utilisation du masculin dans ce rapport a pour but d'en faciliter la lecture.



INTRODUCTION

L'offre d'activités de loisir, de sport et d'activité physique pour les 16-35 ans n'est pas toujours adaptée aux besoins de cette clientèle particulière ; il existe une offre spécifique pour les enfants, les adolescents et les personnes âgées, mais les 16-35 ans sont considérés comme partie prenante de la clientèle adulte.

Or, la réalité des 16-35 ans évoque des horaires atypiques, des revenus bas et variables, être aux études, en début de carrière, pigistes, jeunes parents, etc. Ces individus ont besoin de flexibilité, d'activités qui respectent les nouvelles tendances et un accès à des services et des infrastructures qui correspondent à leur rythme de vie (horaires variables, halte-garderie, activités multiples et originales, etc.).

L'orientation adoptée par Déclic Loisir en réponse à cette problématique est le développement et la promotion d'une offre d'activités en loisir, sport et activité physique adaptée aux besoins, intérêts et modes de vie des jeunes âgés de 16 à 35 ans.

Ainsi, au cours des trois (3) prochaines années, les projets de cet axe de travail de Déclic Loisir se déclinent de la façon suivante :

- **Projet d'analyse des besoins :**
 - Recueillir et analyser les besoins des jeunes et des jeunes familles en matière d'offre d'activités.
 - Tenir un événement régional pour partager les résultats de l'analyse des besoins effectuée.
- **Projet d'expérimentation :**
 - Expérimenter des projets pilotes en lien avec les résultats de l'analyse des besoins (ex. : accès libre à certains plateaux, horaires souples, offre d'activités émergentes, services d'accueil et encadrement variés, etc.).



QUELQUES DÉFINITIONS

Voici la définition des **termes clés** utilisés dans le cadre des consultations. Ces définitions ont été présentées aux participants en introduction des rencontres.

Loisir

Temps dont on a la libre disposition pour faire quelque chose en dehors des occupations et des contraintes de la vie courante (travail, études, sommeil, tâches domestiques et familiales). Voici les cinq (5) formes de loisir :

- socio-éducatif : club social, groupes d'entraide, etc.
- culturel : cours de langue, théâtre, etc.
- scientifique : horticulture, groupe environnemental, etc.
- plein air : raquette, ornithologie, etc.
- touristique : voyage, visite de lieux, etc.

Sport

Ensemble d'activités physiques centrées sur les aptitudes et les habiletés corporelles, d'intensité variable, réglementées par des rituels et des codes de conduite.

Activité physique

Tout mouvement corporel produit par les muscles squelettiques et produisant une dépense énergétique pratiqué durant les temps libres.



Utilisateur

Personne formellement inscrite (au cours de la dernière année) à une ou des activités régulières de loisir, de sport ou d'activité physique.

Non-utilisateur

Personne n'étant pas inscrite (au cours de la dernière année) à une activité régulière de loisir, de sport ou d'activité physique.



Pratique encadrée

Toute activité de loisir, de sport ou d'activité physique qui se pratique dans un cadre organisé (ex. : cours, équipes sportives, clubs, etc.).

Pratique libre

Toute activité de loisir, de sport ou d'activité physique qui se pratique de façon autonome avec un minimum de contraintes (ex. : bain libre, vélo, groupe de marche, etc.).



LA CONSULTATION

Au printemps 2008, Sport et Loisir de l'île de Montréal et ses partenaires réunis autour de Déclic Loisir ont commandé auprès de la firme Darvida Conseil la réalisation du projet d'analyse des besoins, c'est-à-dire de cueillette et d'analyse des besoins des jeunes et des jeunes familles en matière d'offre d'activités de loisir, de sport et d'activité physique. Rappelons que ce projet s'inscrit dans le cadre de l'orientation de Déclic Loisir visant le développement et la promotion d'une offre d'activités en loisir, sport et activité physique adaptée aux besoins, intérêts et modes de vie des jeunes âgés de 16 à 35 ans.

Pour mener à bien son mandat, Darvida Conseil a donc procédé à une vaste consultation auprès de jeunes âgés de 16 à 35 ans de l'île de Montréal, ainsi qu'auprès d'experts et d'organisations tant des milieux municipal, scolaire que communautaire.

Cette consultation poursuivait les **objectifs** suivants :

- mieux connaître l'offre d'activités de loisir, sport et activité physique actuelle : ses forces, faiblesses, contraintes, etc. ;
- mieux connaître les attentes et les besoins des 16-35 ans en matière d'activités de loisir, sport et activité physique ;
- identifier des pistes d'action et des recommandations visant à mieux répondre aux besoins et aux intérêts des 16-35 ans en matière d'activités de loisir, sport et activité physique.

Ce rapport présente les résultats de cette démarche. Il propose un portrait des besoins et de la pratique des jeunes de 16-35 ans de l'île de Montréal en matière de loisir, sport et activité physique à partir des faits saillants des consultations tenues auprès des personnes et organisations concernées.

Le lecteur trouvera tout d'abord dans les pages qui suivent la **méthodologie** ayant permis de recueillir les informations et les constats exposés dans ce portrait. Cette section trace également le **profil des participants aux groupes de discussion**.

Le premier chapitre de ce portrait présente les **faits saillants des consultations menées auprès des jeunes de 16-35 ans de l'île de Montréal**. Un portrait général de la pratique en loisir, sport et activité physique chez les jeunes de ce groupe d'âge est d'abord offert. Ensuite, l'offre d'activités et la pratique sont abordées selon quatre (4) grandes dimensions, toutes susceptibles d'influencer d'une façon ou d'une autre la pratique d'activités de loisir, sport et activité physique. Ce sont les dimensions temporelle, spatiale, économique et culturelle.

Le second chapitre offre quant à lui les **faits saillants des consultations menées auprès des experts et organisations du milieu**. Ces faits saillants se divisent selon deux (2) grands volets : le portrait de la clientèle cible, c'est-à-dire les 16-35 ans, et le portrait de l'offre actuelle de loisir, sport et activité physique.



Enfin, le troisième et dernier chapitre présente les **pistes d'action et les recommandations** identifiées par les personnes consultées en vue d'accroître la pratique de loisir, sport et activité physique chez les jeunes de 16-35 ans de l'île de Montréal.

Le portrait des besoins et de la pratique des jeunes de 16-35 ans de l'île de Montréal en matière de loisir, sport et activité physique proposé dans les pages qui suivent est donc le résultat d'une démarche de consultation menée auprès des jeunes de 16-35 ans ainsi qu'auprès d'experts et d'organisations du milieu. **Ce portrait présente les perceptions et les constats exprimés par les participants à cette consultation.**



MÉTHODOLOGIE

Voici ci-après la présentation de la méthodologie mise de l'avant pour mener à bien la réalisation du portrait des besoins et de la pratique des jeunes de 16-35 ans de l'île de Montréal en matière de loisir, sport et activité physique.

COMITÉ DE SUIVI

Afin d'accompagner Darvida Conseil dans la réalisation de ce portrait, un comité de suivi a d'abord été mis sur pied. Ce comité avait pour **mandat** :

- de valider les outils de consultation développés par la firme ;
- de cibler les personnes (experts et organisations du milieu) devant être consultées ;
- d'organiser les groupes de discussion ;
- de favoriser la participation et l'implication des acteurs interpellés ;
- de communiquer les informations pertinentes sur le mandat en cours ;
- de valider la progression de la démarche.

Les **membres** du comité de suivi sont, par ordre alphabétique :

M. Olivier Beausoleil, Direction de la diversité sociale – Ville de Montréal

Mme Vincianne Falkner, Forum jeunesse de l'île de Montréal

Mme Susan Guay, Direction de la santé publique de Montréal

Mme Sylvie Lacasse, Sport et Loisir de l'île de Montréal

Mme Suzanne Lemieux, Cégep de Saint-Laurent

Mme Suzanne Pion, Comité Famille – Conférence régionale des élus de Montréal

Mme Josée Scott, Sport et Loisir de l'île de Montréal

Durant la démarche, qui s'est échelonnée sur neuf (9) mois, le comité de suivi s'est réuni au total à cinq (5) reprises.



ACTIVITÉS DE CONSULTATION

Pour effectuer la cueillette d'informations, deux (2) méthodes de collecte de données ont été utilisées :

- a) la tenue de **groupes de discussion** auprès de la **clientèle cible** ;
- b) la réalisation d'**entretiens** auprès d'**experts** et d'**organisations du milieu**.

Ces deux (2) activités de consultation sont présentées plus en détail ci-après.

A) GROUPES DE DISCUSSION AUPRÈS DE LA CLIENTÈLE CIBLE

Présentation de la méthodologie

La première méthode a été la réalisation de groupes de discussion auprès de la clientèle cible, soit les jeunes de 16 à 35 ans de l'île de Montréal, incluant des parents.

Ainsi, au total, **quatorze (14) groupes de discussion ont été tenus**.

Six (6) rencontres ont eu lieu au printemps 2008 (entre le 13 mai et le 17 juin), et huit (8) autres rencontres ont eu lieu à l'automne 2008, soit entre le 10 septembre et le 16 octobre. Parmi ces rencontres, onze (11) ont été tenues en soirée, et les trois (3) autres durant l'après-midi. Toutes les rencontres ont été d'une durée approximative de deux (2) heures.

En vue du recrutement des participants, un **bref portrait statistique des 16-35 ans de l'île de Montréal**¹ a été élaboré en début de mandat. Ce portrait visait à tracer à grands traits les principales caractéristiques sociodémographiques de cette tranche de la population.

À partir de ce bref portrait statistique, un **outil d'échantillonnage**² visant à être représentatif des principales caractéristiques sociodémographiques des jeunes de 16-35 de l'île de Montréal lors du recrutement des participants a été conçu.

L'**organisation** des groupes de discussion a été coordonnée par Sport et Loisir de l'île de Montréal. Le mode privilégié de **recrutement** des participants a été de faire appel prioritairement aux membres de la corporation, ainsi qu'à différentes organisations œuvrant auprès de la jeunesse : centres de loisir municipaux, arrondissements et villes, OBNL en loisir, OBNL en employabilité jeunesse, milieu scolaire, milieu des personnes handicapées, etc. Suite à la communication des informations pertinentes liées à l'organisation des groupes de discussion, dont les principaux critères recherchés et ciblés par l'outil d'échantillonnage pour le recrutement des participants, les organisations ayant accepté de participer à la démarche

¹ Voir l'Annexe 1 : Principales statistiques concernant les 16-35 ans de l'île de Montréal.

² Voir l'Annexe 2 : Outil d'échantillonnage pour les groupes de discussion auprès des 16-35 ans de l'île de Montréal.



étaient invitées à former un groupe de discussion avec leur clientèle, leurs employés, leurs membres, etc.

Plus précisément, dans le cadre de cette démarche, ces **organisations partenaires** avaient pour rôle :

- de former un groupe de discussion avec des participants volontaires recrutés parmi, selon le cas, leur clientèle, leurs employés, leurs membres, etc. ;
- de respecter les critères de recrutement (profils des participants recherchés) transmis par Sport et Loisir de l'île de Montréal, les premiers étant d'être âgé entre 16 et 35 ans et de résider sur l'île de Montréal ;
- de faire un rappel téléphonique auprès des participants une journée avant la tenue de la rencontre ;
- de tenir le groupe de discussion dans leurs locaux ;
- de s'assurer du confort du local où avait lieu la rencontre (nombre adéquat de chaises, etc.) ;
- d'accueillir les participants à leur arrivée lors de la rencontre.

Ainsi, quatorze (14) organisations partenaires ont été en mesure de former un groupe de discussion. Ce sont, par ordre alphabétique :

- Accès-Cible Jeunesse Rosemont
- AlterGo
- Carrefour jeunesse-emploi (CJE) du Sud-Ouest de Montréal
- Caserne 18-30
- Cégep de Saint-Laurent
- Centre communautaire de loisir (CCL) de la Côte-des-Neiges
- Centre d'éducation des adultes de LaSalle
- Conférence régionale des élus de Montréal (CRÉ)
- Entre Parents de Montréal-Nord
- Fringues & Cie, école-entreprise du Y des femmes de Montréal
- PEYO – Organisation des jeunes de Parc-Extension
- Université du Québec à Montréal (UQAM)
- Ville de Côte Saint-Luc
- Ville de Montréal – Arrondissement de Lachine

Le processus d'organisation et de recrutement mis en place pour la consultation de la clientèle cible a permis, de façon générale, d'atteindre les objectifs établis par l'échantillonnage. Différents profils de jeunes de 16 à 35 ans de l'île de Montréal ont ainsi pu être rejoints : utilisateurs et non-utilisateurs³ d'activités de loisir, sport et activité physique en milieu

³ Utilisateur : Personne formellement inscrite (au cours de la dernière année) à une ou des activités régulières de loisir, de sport ou d'activité physique.



communautaire, municipal et scolaire, jeunes familles ou personnes ayant différents types de revenus, jeunes familles monoparentales, jeunes familles ou personnes issues de communautés culturelles, personnes vivant avec une limitation fonctionnelle, etc. Les résultats détaillés sont présentés à la section suivante.

D'autre part, on observe que ce processus d'organisation et de recrutement a entraîné la formation de groupes de discussion relativement homogènes dans leur composition (ex. : un groupe est formé uniquement d'étudiants, un autre de personnes immigrantes, etc.). Le traitement des informations recueillies tient compte de cette réalité.

Au terme de chaque rencontre, une allocation de participation a été allouée à chacun des participants. Également, en fin de rencontre, les participants remettaient à l'équipe de Darvida Conseil une **fiche d'identification** dûment remplie. Cet outil, développé par Darvida Conseil et validé par le comité de suivi, visait à recueillir les données nécessaires permettant de dresser le profil des participants aux groupes de discussion, et ainsi à évaluer l'atteinte des objectifs fixés par l'échantillonnage. Bien que la réponse à cette fiche fût volontaire de la part des participants, tous y ont répondu intégralement.

Profil des participants aux groupes de discussion

Cette section trace le profil des participants aux groupes de discussion. Rappelons que l'élaboration de ce profil a été rendue possible grâce aux réponses recueillies par le biais de la fiche d'identification du participant, dûment remplie par tous les participants aux groupes de discussion.

D'entrée de jeu, mentionnons que le nombre total de participants à cette vaste consultation auprès des jeunes de 16-35 ans de l'île de Montréal est de 138. Compte tenu que quatorze (14) groupes de discussion ont été tenus au total, cela implique que chaque groupe comptait en moyenne près de dix (10) participants. Le plus grand nombre de participants à un groupe a été de quinze (15), tandis que le plus petit nombre a été de sept (7).

Les tableaux qui suivent présentent en détail les résultats obtenus par comparaison aux cibles visées et identifiées dans l'outil d'échantillonnage⁴ pour chacune des caractéristiques sociodémographiques retenues. Ils permettent donc d'évaluer l'atteinte des objectifs fixés par l'échantillonnage, ainsi que de connaître le profil des participants aux groupes de discussion.

Nombre de participants	Résultat	Cible
Nombre total de participants	138	Entre 120 à 180

Non-utilisateur : Personne n'étant pas inscrite (au cours de la dernière année) à une activité régulière de loisir, de sport ou d'activité physique.

⁴ Voir l'Annexe 2 : Outil d'échantillonnage pour les groupes de discussion auprès des 16-35 ans de l'île de Montréal.



Arrondissements ou villes de résidence	Résultats (Nombre)	Cibles (Nombre)
Ahuntsic-Cartierville	2	9
Anjou	0	3
Baie d'Urfé	0	2
Beaconsfield	0	2
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	10	15
Côte-Saint-Luc	8	2
Dollard-Des Ormeaux	0	4
Dorval	0	2
Lachine	13	3
LaSalle	10	5
Hampstead	0	2
Kirkland	0	2
Le Plateau Mont-Royal	2	12
Le Sud-Ouest	12	6
L'île-Dorval	0	2
Île-Bizard–Sainte-Geneviève	0	2
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	10	11
Montréal-Est	0	2
Montréal-Ouest	0	2
Montréal-Nord	18	6
Mont-Royal	1	2
Outremont	0	2
Pierrefonds-Roxboro	0	5
Pointe-Claire	0	2
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	1	8
Rosemont–La Petite-Patrie	14	12
Saint-Laurent	3	6
Saint-Léonard	0	5
Sainte-Anne-de-Bellevue	0	2
Senneville	0	2
Verdun	0	5
Ville-Marie	9	9
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	19	13
Westmount	0	2
Extérieur de Montréal ou données non disponibles	6	0
<i>Total</i>	<i>138</i>	<i>169</i>

À la lumière du tableau qui précède, bien que l'ensemble des villes et arrondissements de l'île de Montréal n'aient pas été couverts par la consultation, on remarque que les participants sont



tout de même issus des quatre coins de l'île. Le profil des participants est donc varié du point de vue du lieu de résidence.

Sexe des participants	Résultats	Cibles
Hommes	45%	50%
Femmes	55%	50%

Âge des participants	Résultats	Cibles
16 à 19 ans	20%	20%
20 à 24 ans	17%	25%
25 à 29 ans	36%	29%
30 à 35 ans	28%	26%

Lieu de naissance des participants	Résultats	Cibles
Au Canada	56%	67%
À l'étranger	44%	33%

Les résultats présentés dans les tableaux précédents démontrent une bonne répartition des participants selon les critères du sexe et de l'âge. Les résultats obtenus se rapprochent des cibles fixées dans l'outil d'échantillonnage. Quant au lieu de naissance des participants, on observe un certain écart entre les résultats et les cibles. On visait au départ que le tiers des participants soient des immigrants. Les résultats indiquent qu'ils représentent finalement près de la moitié des participants.

Le profil des participants aux groupes de discussion affiche donc une représentation un peu plus importante de femmes, ainsi que des âges variés au sein du groupe des 16 à 35 ans, avec une présence plus marquée des 25 à 29 ans. Ce profil est également teinté par une présence relativement importante de personnes immigrantes.

Maîtrise des langues officielles par les participants	Résultats	Cibles
Français seulement	44%	30%
Anglais seulement	3%	11%
Français et anglais	53%	56%
Aucune des deux langues officielles	0%	3%



À la lecture du tableau qui précède, on remarque un certain écart entre les résultats obtenus et les cibles quant à la représentation des anglophones unilingues. Notons que dans le cadre de la consultation, un (1) groupe de discussion sur les quatorze (14) a été organisé (par la Ville de Côte Saint-Luc) auprès de jeunes de 16 à 35 ans issus d'un milieu anglophone. Or, la moitié des participants de ce groupe de discussion ont affirmé maîtriser les deux (2) langues officielles. Un (1) autre groupe de discussion a réuni quelques jeunes de 16 à 35 ans d'immigration récente, certains actuellement inscrits en francisation. Lors de cette rencontre, la présence d'un traducteur pour faciliter les échanges avait été prévue. Cependant, tous les participants de ce groupe se sont exprimés en français.

Ainsi, les participants aux groupes de discussion menés auprès des jeunes de 16 à 35 ans de l'île de Montréal présentent un profil où tous parlent, à divers niveaux de maîtrise, au moins l'une des deux (2) langues officielles. Les personnes bilingues sont toutefois majoritairement représentées.

Statut civil des participants	Résultats	Cibles
Célibataire sans enfant	59%	46%
Célibataire avec enfant(s) (monoparental)	4%	11%
En couple sans enfant	17%	22%
En couple avec enfant(s)	20%	21%

Nombre d'enfants des participants	Résultats	Cibles
1 enfant	37,5%	49%
2 enfants	37,5%	36%
3 enfants et plus	25%	15%

Les données des tableaux qui précèdent dévoilent un écart entre les résultats et les cibles quant à la présence d'enfants. Les participants ayant des enfants (monoparental ou en couple) représentent 24 % de l'ensemble des participants consultés (la cible étant de 32 %), tandis que ceux n'ayant pas d'enfants représentent 76 % de l'ensemble des participants (la cible étant de 68 %). Aussi, la proportion des familles dites nombreuses (3 enfants et plus) au sein des participants des groupes de discussion est plus importante que la cible fixée.

Le profil des participants aux rencontres est donc marqué par une présence plus importante de jeunes sans enfants que de jeunes avec enfants. Parmi ces derniers, ceux ayant un seul enfant sont en proportion égale avec ceux ayant deux (2) enfants. Le quart des participants ayant des enfants ont trois (3) enfants et plus. Ajoutons que l'âge des enfants varie pour la plupart entre 1 et 5 ans.



Niveau de scolarité des participants	Résultats	Cibles
Aucun certificat, diplôme ou grade	22%	18%
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	18%	22%
Certificat ou diplôme collégial ou d'une école de métiers	18%	25%
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	11%	5%
Certificat, diplôme ou grade universitaire	32%	27%

Statut d'emploi des participants	Résultats	Cibles
Sans emploi	25%	23%
Travailleur à temps partiel	22%	25%
Travailleur à temps plein	26%	52%
Étudiant à temps partiel	7%	6%
Étudiant à temps plein	40%	30%

La somme des résultats, soit 120 %, s'explique par le fait que certains jeunes ont un double statut (ex. : étudiant à temps partiel et travailleur à temps plein).

Revenu personnel annuel des participants	Résultats	Cibles
Aucun revenu	20%	12%
Moins de 10 000 \$	43%	32%
Entre 10 000 \$ et 19 999 \$	16%	19%
Entre 20 000 \$ et 29 999 \$	8%	14%
Entre 30 000 \$ et 39 999 \$	2%	11%
Entre 40 000 \$ et 49 999 \$	7%	6%
Entre 50 000 \$ et 59 999 \$	4%	3%
Entre 60 000 \$ et plus	0%	3%

À la lumière des tableaux précédents, on note que, dans l'ensemble, les résultats obtenus se rapprochent des cibles fixées dans l'outil d'échantillonnage concernant le niveau de scolarité, le statut d'emploi et le revenu personnel annuel. Cependant, un écart est enregistré au plan du statut de travailleurs à temps plein, dont le résultat est deux (2) fois moins important que la cible. Par ailleurs, la proportion de participants bénéficiant d'un revenu personnel annuel de moins de 10 000 \$ ou n'ayant aucun revenu (63 %) est plus importante que la cible fixée (44 %).

Ainsi, les participants aux groupes de discussion présentent un profil où les étudiants et les travailleurs (à temps plein ou partiel) sont en proportion égale. Bien sûr, ces caractéristiques peuvent être cumulatives, une personne pouvant être à la fois étudiante et travailleuse à temps partiel par exemple. Ce profil est également teinté par le fait que près des deux tiers des participants ont un revenu personnel annuel de moins de 10 000 \$.



Présence d'incapacités ou de limitations chez les participants	Résultats	Cibles
Aucune	87%	97%
Présence d'incapacités ou de limitations	13%	3%
<i>Auditive</i>	2%	--
<i>Visuelle</i>	5%	--
<i>Physique</i>	3%	--
<i>Déficiência intellectuelle</i>	3%	--
<i>Déficiência psychique</i>	0%	--

Ces résultats relatifs à la présence d'incapacités ou de limitations chez les participants sont à analyser avec précaution. En effet, on constate une proportion relativement importante (13 %) de personnes ayant déclaré des incapacités ou des limitations. Il importe de rappeler qu'un (1) groupe de discussion sur les quatorze (14) a été organisé par l'Association régionale pour le loisir des personnes handicapées de l'île de Montréal, AlterGo. Ce groupe a réuni des jeunes de 16 à 35 ans présentant divers handicaps. Or, ces jeunes représentent 7 % de l'ensemble des participants. On peut croire que parmi les 6 % restant, certains ont élargi l'interprétation que nous pouvons donner aux termes « incapacités » et « limitations », en considérant, par exemple, le port de lunettes correctrices comme résultant d'une limitation visuelle.

Participation des participants à des activités sportives, physiques et de loisir au cours des 6 derniers mois comme utilisateurs (formellement inscrits)	Résultats	Cibles
Oui	50%	50%
Non	50%	50%

Enfin, les résultats démontrent que la moitié des participants aux groupes de discussion ont été des utilisateurs (formellement inscrits) d'activités de loisir, sport et activité physique au cours des six (6) mois précédant la consultation, l'autre moitié se qualifiant de non-utilisateurs (non-inscrits).

Parmi les activités nommées par les répondants utilisateurs, notons que 32 % d'entre elles ont été attribuées au milieu privé, 30 % au milieu communautaire, 22 % au milieu scolaire et 12 % au milieu municipal ; 5 % des activités n'ont pas été rattachées à un milieu ou à un autre.

B) ENTRETIENS AUPRÈS D'EXPERTS ET D'ORGANISATIONS DU MILIEU

La seconde méthode de collecte d'informations mise de l'avant en vue d'élaborer le portrait des besoins et de la pratique des jeunes de 16-35 ans de l'île de Montréal en matière de loisir,



sport et activité physique a été la réalisation d'entretiens auprès d'experts et d'organisations du milieu.

Au total, **huit (8) entretiens ont été menés** par Darvida Conseil, dont **six (6) entretiens individuels** et **deux (2) entretiens de groupe, rejoignant au total vingt-et-un (21) experts et gestionnaires.**

Cinq (5) entretiens ont eu lieu au printemps 2008 (entre le 7 mai et le 4 juin), et les trois (3) derniers entretiens ont eu lieu à l'automne 2008, soit entre le 16 septembre et le 21 octobre.

Les entretiens individuels ont été réalisés par téléphone et ont été d'une durée moyenne d'une (1) heure. Les entretiens de groupe ont été d'une durée variant d'une (1) heure 30 minutes à deux (2) heures.

Les participants à cette phase de la consultation avaient préalablement été identifiés par le comité de suivi. Ils proviennent de divers horizons : milieu de la recherche, milieu municipal, milieu scolaire, milieu communautaire, milieu des personnes handicapées, etc. Ces participants sont, par ordre alphabétique :

*Volet **experts** (entrevues **individuelles**) :*

- Mme Madeleine Gauthier, Observatoire Jeunes et Société
- M. Jean-Marie Lafortune, Alliance de recherche universités-communauté (ARUC)
- Mme Élane Lauzon, Égale Action

*Volet milieu **municipal** (entrevues **individuelles**) :*

- Mme Hélène Bouchard, Ville de Montréal – Arrondissement d'Anjou
- M. Keith Mallette, Ville de Dollard-des-Ormeaux

*Volet milieu **scolaire** (entrevue **individuelle**) :*

- Mme Francine Duquette, Cégep Marie-Victorin

*Volet milieu **communautaire** (entrevues de **groupe**) :*

Groupe – **Gestionnaires d'OBNL** :

- M. Richard Aubry, CCSE Maisonneuve – Caserne 18-30
- Mme Denise Beaulieu, Centre communautaire de loisir (CCL) de la Côte-des-Neiges – Programme 19-25 ans
- Mme Guylaine Hébert, PEYO – Organisation des jeunes de Parc-Extension
- M. Jean-Pierre Narcisse, Dîners-St-Louis – Centre de soir Le Ketch Café
- M. Mathieu Vinette, PEYO – Organisation des jeunes de Parc-Extension

Groupe – **Intervenants auprès de personnes handicapées** :

- Mme Nadia Bastien, Association de Montréal pour la déficience intellectuelle (AMDI)
- M. Guy Castonguay, Services de réadaptation L'Intégrale
- Mme Kim Côté, Viomax
- Mme Denise Desrosiers, Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs (AQEPA)
- Mme Josiane Labelle, Viomax



- M. Sébastien Larivée, Centre d'intégration à la vie active (CIVA)
- Mme Monique Lefebvre, AlterGo
- Mme Bianka Lussier, Association des sports pour aveugles de Montréal (ASAM)
- Mme Stéphanie Miller, Association de Montréal pour la déficience intellectuelle (AMDI)
- Mme Sylvie Morin, Centre de réadaptation Lisette-Dupras

Pour mener à bien cette étape de cueillette d'information, une (1) grille d'entrevue avait préalablement été conçue par Darvida Conseil et validée par le comité de suivi. La grille d'entrevue proposait trois (3) grands thèmes de discussion, desquels découlaient une série de questions spécifiques. Ces **trois (3) grands thèmes** étaient :

- le portrait de la clientèle cible (16-35 ans) ;
- le portrait de l'offre de loisir, sport et activité physique ;
- les conditions gagnantes.



Faits saillants des consultations
auprès des jeunes de

16 à 35 ans





1. FAITS SAILLANTS DES CONSULTATIONS MENÉES AUPRÈS DES JEUNES DE 16-35 ANS DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

Voici ci-après les faits saillants des consultations menées auprès des jeunes de 16 à 35 ans de l'île de Montréal. **Ce chapitre rapporte donc les perceptions et les constats exprimés par la clientèle cible lors des groupes de discussion.**

Le lecteur trouvera en premier lieu un **portrait général de la pratique** de loisir, sport et activité physique chez les jeunes de ce groupe d'âge. **L'offre d'activités et la pratique sont ensuite abordées selon quatre (4) grandes dimensions**, toutes susceptibles d'influencer d'une façon ou d'une autre la pratique d'activités de loisir, sport et activité physique. Il s'agit des dimensions **temporelle, spatiale, économique et culturelle**. Ce premier chapitre se termine par la présentation des **principaux incitatifs à la pratique et à la persévérance** ainsi que des **principales contraintes à la pratique**, tels que perçus par les jeunes consultés.

1.1 PORTRAIT GÉNÉRAL DE LA PRATIQUE EN LOISIR, SPORT ET ACTIVITÉ PHYSIQUE

D'entrée de jeu, il importe de dire que la principale constatation soulevée par la réalisation de cette vaste consultation est le fait qu'il est **impossible d'envisager les jeunes de 16 à 35 ans en un groupe monolithique**. En effet, il existe des spécificités liées à la période du cycle de vie où l'individu se trouve qui sont très différentes d'un cycle à l'autre. Ainsi, il s'agit moins d'une question d'âge que d'expérience de vie. Certains sont étudiants tandis que d'autres ont une carrière bien entamée ; certains sont célibataires tandis que d'autres forment de jeunes familles, certains vivent encore chez leurs parents tandis que d'autres ont acheté leur première maison, etc. Toutes ces réalités influencent grandement divers facteurs qui entrent directement en ligne de compte dans la pratique de loisir, de sport et d'activité physique : temps disponible, ressources financières, réseau social, etc.

Cette question, qui a été abordée avec les experts et organisations du milieu, sera davantage développée au chapitre suivant. Mais il convient toutefois de la nommer ici, car le portrait sera indéniablement teinté par ces spécificités.

1.1.1 Utilisation du temps libre

Les jeunes rencontrés occupent leurs temps libres par des activités très variées. Certaines activités sont pratiquées en tant qu'utilisateurs, d'autres en tant que non-utilisateurs ; certaines en pratique libre, et d'autres en pratique encadrée.



À la lumière des propos tenus lors des consultations on remarque que les activités les plus souvent mentionnées réfèrent à des **activités pratiquées librement**, qui ne nécessitent pas d'inscription formelle : la télévision, les activités sociales, la promenade, l'utilisation d'Internet, le vélo, etc.

Les jeunes rencontrés qui sont **utilisateurs** pratiquent surtout des **activités physiques et sportives**. Le conditionnement physique, le soccer et la natation sont les activités pratiquées comme utilisateurs mentionnées par le plus grand nombre de participants. À l'inverse, ils sont peu nombreux à pratiquer des **activités culturelles**.

Les jeunes consultés qui sont actuellement non-utilisateurs ont presque tous déjà été utilisateurs à un moment ou à un autre de leur vie.

De façon générale, les jeunes **hommes** rencontrés bénéficient de **plus de temps libre** que les jeunes femmes. Ils prennent davantage le temps de penser à eux, de prendre du temps pour eux. On observe qu'ils aiment se prendre en charge et se regrouper pour pratiquer un sport d'équipe ; ils louent un espace durant une (1) heure ou deux (2) et s'adonnent à leur activité, en « gang ». Cette façon de faire dénote un certain attachement à cette habitude qu'ils ont prise, de même que le développement d'un esprit d'équipe et de compétition qu'ils aiment raviver ponctuellement ou régulièrement.

Pour plusieurs jeunes de 16 à 35 ans, notamment ceux qui font leur entrée sur le marché du travail après avoir complété leurs études, la frontière est floue entre le **temps libre et le temps de travail**. Il existe un **enchevêtrement** entre ces deux espace-temps, notamment lorsqu'il y a pratique d'activités dans des lieux très spécialisés. Par exemple, les jeunes qui pratiquent les arts du cirque à la Caserne 18-30 le font-ils pour s'entraîner professionnellement ou est-ce un sport qu'ils exercent dans leurs temps libres, pour le plaisir ? La réponse est qu'il s'agit d'un mélange des deux. « Je le fais pour le plaisir, mais aussi pour me nourrir, pour me perfectionner dans mon travail. » Autre exemple, un jeune entrepreneur profite de ses moments de pratique de loisirs pour socialiser et, par le fait même, faire du réseautage pour développer son entreprise.

Enfin, concernant la réalité des **familles**, notons que pour les jeunes parents, la **priorité pour eux est leur(s) enfant(s)**. Ainsi, la participation à des activités de loisir, sport et activité physique sera considérée pour les enfants d'abord. Pour plusieurs parents, la participation de leur enfant à une activité encadrée est l'occasion pour eux d'un temps de répit, ou de pratiquer une activité de loisir libre (ex. : naviguer sur Internet).

1.1.2 Motivations à la pratique

Motivations à la pratique en général

En général, les jeunes rencontrés reconnaissent que la pratique d'activités de loisir, sport et activité physique contribue à préserver une **bonne qualité de vie**, à maintenir un **sain équilibre**



entre les différentes sphères de la vie (travail, obligations familiales, etc.). Elle favorise le **bien-être** des individus. Les jeunes estiment qu'elle fait partie intégrante de **saines habitudes de vie**.

Les principales motivations évoquées par les participants et qui les amènent à pratiquer des activités de loisir, sport et activité physique dans leurs temps libres sont les suivantes :

- Pour être en **bonne santé**, en bonne forme physique.
- Pour **socialiser**, agrandir son réseau social, passer du temps entre amis ou en famille.
- Pour avoir du **plaisir**, se divertir, libérer son stress, s'évader du quotidien et des responsabilités.
- Pour acquérir de **nouvelles connaissances**, découvrir de nouvelles choses, vivre de nouvelles expériences.
- Pour **s'améliorer**, performer, voir évoluer et faire progresser ses capacités, ses connaissances, dépasser ses limites, relever des défis, « pour être plus acteur que spectateur » (« ça doit donner des résultats concrets »).

Par ailleurs, d'autres motivations ont été exprimées par certains jeunes : pour être occupé et passer le temps, pour vivre des sensations fortes, avoir de l'adrénaline. Des jeunes ont avoué que s'ils ne s'inscrivent pas tout simplement, ils ne feront rien. L'inscription en soi constitue donc pour eux une motivation.

Certains jeunes **parents** ont affirmé que la motivation pour eux était de pouvoir penser un peu à soi, et de montrer l'exemple à leurs enfants. Pour des **personnes immigrantes** consultées, l'une des motivations à la pratique d'activités de loisir, de sport et d'activité physique est de pouvoir s'intégrer à la société d'accueil par le biais de ces activités.

Motivations à la pratique comme utilisateur d'activités encadrées

En plus de celles identifiées plus haut, les jeunes utilisateurs trouvent leur motivation à pratiquer des activités encadrées en raison du fait que ces activités offrent :

- de la **compétition** ;
- une **structure**, une certaine discipline ;
- une **récence** et une **stabilité** (« on est certain que l'activité va avoir lieu ») ;
- la possibilité de s'intégrer à un **groupe** de personnes déjà formé (« on peut s'inscrire seul, sans attendre d'y aller avec des amis »).

1.1.3 Personnes avec qui la pratique se fait

De façon générale, les participants aux groupes de discussion signalent qu'ils participent à des activités de loisir, sport ou activité physique seuls ou avec d'autres, **tout dépendant du type d'activité pratiquée**.



La pratique d'activités structurées est généralement non accompagnée. Lorsque la motivation est grande de participer à une activité, cela n'a pas d'importance de s'inscrire seul. La pratique de l'activité prime. « Dans le cas des activités de groupe, on sait qu'on va se faire des connaissances de toute façon. » Certains jeunes admettent qu'avant de s'inscrire, notamment lorsqu'il s'agit d'une activité moins familière, ils souhaiteraient être accompagnés d'un ami, d'une connaissance, etc. « Mais on finit quand même par y aller seul, car souvent on ne trouve personne, l'organisation des agendas est trop compliqué, etc. ». Pour un petit nombre de jeunes, le fait de participer à une activité encadrée avec un ami est une source de motivation à la persévérance.

Dans le cas des **activités pratiquées librement** (non-utilisateur et non-encadré), les jeunes réservent ces moments pour être en famille (notamment dans le cas des jeunes parents), entre amis, avec des proches, voire aussi être seuls. Rappelons que pour les **jeunes parents**, leur priorité est de passer du temps avec leur(s) enfant(s) dans leurs temps libres : aller au parc avec eux, jouer à des jeux de société, etc.

Concernant plus spécifiquement la réalité des **personnes handicapées**, soulignons la grande difficulté pour ces personnes de s'intégrer à des activités dites « régulières » (pour les personnes n'ayant pas de limitations fonctionnelles). Différentes raisons sont évoquées pour expliquer cette difficulté : manque de souplesse et d'adaptation des activités régulières, manque d'ouverture des individus (présence de préjugés), etc. Ainsi, les personnes handicapées rencontrées pratiquent essentiellement leurs activités de loisir, sport et activité physique avec des personnes présentant le même type de limitation qu'elles (déficience visuelle, auditive, physique, intellectuelle ou psychique).

1.1.4 Offre municipale, communautaire, scolaire et privée

Les jeunes rencontrés fréquentent les divers milieux dispensateurs d'activités de loisir, sport et activité physique, soit les milieux municipal, communautaire, scolaire et privé.

Dans plusieurs cas, les jeunes **confondent le milieu municipal et le milieu communautaire** du loisir, sport et activité physique. Ce qui relève de l'un ou de l'autre n'est pas clair pour eux. On note une certaine **méconnaissance** de l'offre de ces deux secteurs, voire même l'existence de **préjugés défavorables** à leur égard (ex. : coûts peu élevés donc qualité moindre).

Les participants qui pratiquent des activités dans le **milieu scolaire** sont parmi les plus jeunes de la tranche des 16-35 ans ; ce sont majoritairement les **étudiants**. Les activités offertes en milieu collégial et universitaire sont facilement **accessibles** pour eux, et ce tant en termes de coûts, d'horaires, de proximité, etc. Les **infrastructures** y sont jugées de **bonne qualité**. Certains jeunes ont toutefois soulevé la **difficile transition lorsqu'ils terminent leurs études** et qu'ils perdent par le fait même leur statut d'étudiant : ils n'ont plus autant accès aux installations du milieu scolaire, les coûts des activités sont plus élevés, etc. En somme, ils perdent les privilèges qu'ils avaient lorsqu'ils étaient étudiants. Des jeunes déplorent cette



situation, d'autant plus que leur entrée sur le marché du travail est souvent marquée par des périodes de précarité financière similaires à celles vécues comme étudiants.

Plusieurs jeunes fréquentent le milieu privé pour son offre de loisir, sport et activité physique. De façon générale, à la lumière des propos tenus par les participants aux groupes de discussion, il appert que le **milieu privé** est celui qui **répond actuellement le mieux aux besoins** d'une majorité de jeunes en matière de loisir, sport et activité physique. Tous reconnaissent que les coûts y sont plus élevés, mais on considère son offre de **qualité**, plus **diversifiée**, plus **flexible** (tant au plan de l'inscription, des horaires, etc.) et plus **attrayante** (locaux intimes et chaleureux, à l'affût des nouveautés, etc.). « C'est important que ça soit propre, sécuritaire et accueillant. L'ambiance est aussi très importante ; je ne veux pas faire du yoga dans un grand gymnase éclairé aux néons. » Des jeunes, qui n'ont jamais fréquenté ce milieu, confient même avoir une **opinion favorable** à son égard.

Concernant le **milieu communautaire**, de nombreux jeunes affirment participer à son offre d'activités de loisir, sport et activité physique. Parmi les plus jeunes de la tranche des 16-35 ans, plusieurs ont d'ailleurs développé un **sentiment d'appartenance** envers l'organisme communautaire qu'ils fréquentent pour son offre de loisir, sport et activité physique. Ainsi, on estime que, de façon générale, plusieurs organisations du milieu communautaire dispensent une offre d'activités **abordable**. Certains jeunes sont satisfaits de sa **diversité**, d'autres déplorent au contraire le **manque de choix d'activités**. Les jeunes considèrent qu'ils peuvent y trouver des **activités intéressantes**, mais qui **ne s'adressent pas toujours à leur groupe d'âge, ou à leur niveau** (calibre). Ils se disent également insatisfaits du **manque de flexibilité des horaires** proposés, de la **durée parfois trop courte** des activités et, dans certains cas, du **manque de qualité de l'encadrement et de l'enseignement** offerts, notamment lorsqu'ils sont assurés par des **bénévoles**.

Enfin, au sujet du secteur plus spécifique de l'offre de **loisir pour personnes handicapées**, principalement dispensée par le milieu communautaire, notons que les jeunes concernés en sont **très satisfaits**. « Elle est relativement **bien adaptée** à nos réalités ». Dans plusieurs cas, un fort **lien d'appartenance** a été créé entre la personne et l'organisme fréquenté. L'une des principales **améliorations souhaitées est le développement d'une offre d'activités moins traditionnelle, plus originale**. On souhaite également que les **lieux non-spécialisés** (c'est-à-dire non dédiés aux personnes handicapées) de pratique de loisir, sport et activité physique soient **davantage accessibles** aux personnes handicapées et ce, peu importe le type de limitation vécue (visuelle, auditive, physique, intellectuelle ou psychique). Pour terminer, certains jeunes souhaitent qu'il y ait plus de compétitions sportives amateurs pour personnes handicapées avec des équipes de l'ensemble du Québec.



1.2 DIMENSION TEMPORELLE

La première dimension abordée ayant une influence sur la pratique d'activités de loisir, sport et activité physique est la **dimension temporelle**. Cette dimension « réfère au **temps disponible** qu'a le citoyen pour effectuer des activités de loisir. Il englobe aussi les **périodes de temps, les plages horaires** pendant lesquelles les activités, les espaces et les équipements sont **accessibles**. »⁵

1.2.1 Proportion du temps consacré au loisir, sport et activité physique

Les jeunes rencontrés consacrent une proportion **très variable** de leur temps à des activités de loisir, sport et activité physique : variable selon le profil de la personne, selon la saison, etc.

En général, le temps dédié à ces activités est **assez important**, mais les jeunes **n'en ont pas conscience** ; ils ne se rendent pas compte que certaines de leurs activités s'inscrivent dans leurs temps libres de loisir (ex. : écouter la télévision, naviguer sur Internet, etc.). Ainsi, les jeunes non-utilisateurs d'activités de loisir, sport et activité physique sous-estiment leur temps de loisir.

Sans surprise, ce sont les **jeunes familles**, les **travailleurs et les étudiants à temps plein**, et les **jeunes conciliant travail et études** qui disposent de la plus faible proportion de temps libres. Ajoutons à cette liste les **jeunes d'immigration récente** qui consacrent beaucoup de temps à leur intégration et à leur adaptation à la société d'accueil (francisation, etc.). Tous ces jeunes manquent indéniablement de temps.

Les jeunes qui participent à des **activités structurées comme utilisateurs** s'y adonnent en moyenne une (1) à deux (2) fois par semaine. De façon plus exceptionnelle, certains jeunes présentant des **profils particuliers** y consacrent un nombre important d'heures chaque semaine (au moins vingt (20) heures hebdomadaires) : étudiants inscrits dans une équipe sportive scolaire, jeunes inscrits à des activités très spécialisées leur permettant de s'entraîner à la fois professionnellement et pour le plaisir (ex. : arts du cirque).

1.2.2 Meilleurs moments pour s'adonner à la pratique de loisir, sport et activité physique

Selon le contexte, les jeunes rencontrés pratiquent leurs activités de loisir, sport et activité physique à **divers moments de la journée, de la semaine et de l'année**. Cela est **variable**.

Certains jeunes ont des horaires de vie **stables**, mais **très chargés**. C'est le cas notamment des **jeunes familles** et des **travailleurs à temps plein** n'ayant pas un horaire atypique. Pour eux, il

⁵ *Le loisir accessible : un droit pour tous. Guide pour l'analyse de l'accessibilité au loisir. Cadre de référence pour l'accessibilité au loisir*, Conseil québécois du loisir, 2007, p. 9.



est plus facile de s'adonner à des activités de loisir, sport et activité physique durant les **fin de semaine**, où l'on aime passer du temps libre et non-structuré en famille ou entre amis. Certains jeunes travailleurs ont confié qu'il peut être possible pour eux de pratiquer des activités durant la semaine, après le travail, mais avant le souper. « Sinon, après le souper, je n'ai plus envie de ressortir de chez moi. »

Dans le cas des **étudiants**, lesquels profitent d'un horaire plus souple et variable, le moment de la pratique d'activités structurées a **peu d'importance** pour eux : matin, après-midi, soir, semaine, fin de semaine, etc. Les plus mordus d'entre eux gèrent même leur horaire en fonction des activités qu'ils veulent pratiquer.

Concernant la **saison**, on note que, de façon générale, les jeunes rencontrés estiment que l'**été** est propice à la pratique d'**activités libres**, et que les **activités structurées** sont davantage appréciées l'**hiver**. « L'été, on ne veut pas s'enfermer à l'intérieur, et c'est un bon moment pour faire plein d'activités. » C'est durant cette saison qu'il y a, selon eux, **le moins de contraintes** à la pratique d'activités : horaires plus souples, pas d'école, davantage envie de sortir de chez soi, etc. Soulignons que **l'hiver est en soi une contrainte pour les personnes immigrantes** qui veulent limiter leurs déplacements durant cette saison difficile pour eux.

1.2.3 Conciliation entre les activités de la vie courante et la pratique de loisir, sport et activité physique

La **conciliation** des différentes activités de la vie courante (travail, études, tâches domestiques, enfants, etc.) avec la pratique d'activités de loisir, sport et activité physique est **jugée difficile** par la plupart des participants aux groupes de discussion. « Cette conciliation difficile s'ajoute à la complexité de trouver la bonne activité qui nous intéresse, qui soit accessible et qui peut facilement entrer dans notre emploi du temps. » De façon générale, l'**offre** d'activités de loisir, sport et activité physique est **mal adaptée**, selon eux, à leurs horaires et aux différentes contraintes vécues liées au temps. « Quand on veut participer à une activité, cela demande de la discipline, une organisation indispensable de son temps. Ça n'est pas toujours évident. »

Les jeunes estiment que l'offre d'activités des **milieux privé et scolaire** est celle proposant les **horaires les mieux adaptés** à la réalité des jeunes : plus **accessible durant le jour**, horaires plus **flexibles et diversifiés**, etc.

Concernant l'offre des **milieux municipal et communautaire**, on trouve qu'elle est davantage **conçue pour les personnes travaillant de 9h à 17h**, donc peu adaptée aux étudiants ou à ceux ayant des horaires de travail atypiques qui ont des disponibilités durant le jour. « Il manque de choix dans les horaires d'activités proposés. » Le **manque de flexibilité** de l'horaire des activités est également une contrainte pour les jeunes. Une réunion de travail imprévue, un enfant malade, un examen à préparer sont autant d'événements qui peuvent bousculer un emploi du temps. Le fait de s'inscrire à une activité dispensée chaque semaine le même jour à la même heure et d'être contraint de s'absenter à quelques reprises est source de découragement, en



plus de donner l'impression de perdre son argent. Les jeunes relèvent également la **difficulté d'inscription** aux activités des milieux municipal et communautaire (période donnée, inscription en personne, file d'attente, etc.).

Pour les **étudiants** rencontrés, la conciliation entre les activités de la vie courante et la pratique d'activités de loisir, sport et activité physique est peut-être plus aisée que pour les autres jeunes. Pour les mordus, ce sont les études qui s'adaptent aux contraintes liées à la pratique d'activités structurées. « À l'école, c'est facile et efficace, tout est concentré au même endroit : les études, le sport, les amis, parfois même le travail. J'habite pratiquement là ! » Le contexte scolaire est ainsi plus facilitant pour les étudiants souhaitant participer à des activités de loisir, sport et activité physique.

Pour les **jeunes conciliant travail et études**, et les jeunes **travailleurs à temps plein**, le temps libre est plus restreint, et ils ont moins d'énergie pour s'investir dans une activité encadrée. « Le soir, quand je rentre à la maison, je suis fatigué. » Quant aux **jeunes d'immigration récente**, ils consacrent beaucoup de temps à leur intégration et à leur adaptation à la société d'accueil (francisation, etc.).

Les **jeunes familles** sont celles vivant peut-être les plus **grands défis liés à la conciliation** entre les différentes activités de la vie courante. Les parents rencontrés ont confié que les soirs de semaine, entre les devoirs, le souper, le bain, etc., il est presque impossible de trouver un temps de repos avant l'heure de coucher des enfants. Pour les **familles monoparentales ou celles comptant deux enfants et plus**, la gestion du temps est d'autant plus difficile et serrée, et exclut la plupart du temps pour les parents la pratique, comme utilisateurs, d'activités de loisir, sport et activité physique. « Même si je ne suis pas sur le marché du travail en ce moment, mes journées sont très chargées avec mes enfants. »

Bien que la plupart des jeunes parents rencontrés aient peu de temps libres pour eux, une minorité de jeunes parents ont précisé qu'ils s'offraient, à tour de rôle avec leur conjoint, un moment chaque semaine pour participer à une activité de loisir, sport et activité physique pendant que l'autre restait avec les enfants.

Si la grande majorité des parents rencontrés ne sont pas utilisateurs d'activités encadrées, ils sont très nombreux à avoir inscrit leur(s) enfant(s) à de telles activités. Comme mentionné plus tôt, la priorité pour ces parents est leur(s) enfant(s). **La participation à des activités de loisir, sport et activité physique est donc envisagée d'abord pour les enfants.** Pendant que les enfants pratiquent leur activité, les parents s'accordent un **moment de répit**, ou font une activité de **loisir libre**. « Moi, j'aime regarder mon enfant lorsqu'il pratique son activité. Je peux voir son évolution. Et je sais que ça lui fait plaisir que je le regarde. » **Le casse-tête pour les parents survient lorsque plus d'un membre de la famille est inscrit à une ou plusieurs activités** ; « quand les activités n'ont pas lieu au même endroit au même moment, ça devient très difficile à gérer et occasionne beaucoup de perte de temps en déplacements. »



1.3 DIMENSION SPATIALE

La seconde dimension abordée ayant une influence sur la pratique d'activités de loisir, sport et activité physique est la **dimension spatiale**. Cette dimension « englobe à la fois la **répartition de l'offre du loisir sur l'ensemble du territoire** national (régions urbaine, rurale et périurbaine) et **l'accessibilité physique** aux sites, aux équipements et aux activités (notamment pour les personnes à capacité physique restreinte) ». ⁶

1.3.1 Proximité des lieux de pratique

La proximité du lieu de pratique d'activités de loisir, sport et activité physique au lieu de résidence, de travail ou d'études fait partie des critères motivant le choix de s'inscrire à une activité ou non. Selon les jeunes rencontrés, **la proximité est effectivement importante, à condition que la qualité de l'offre et des infrastructures soit au rendez-vous**. « Je suis prêt à me déplacer plus loin pour avoir plus de qualité. »

Les jeunes pour qui la proximité des lieux d'activités n'est pas une condition essentielle à la pratique sont ceux ayant des **emplois du temps moins chargés** et ceux bénéficiant de **ressources financières moins limitées**. « Quand je veux faire du ski, ça ne me dérange pas de conduire durant quatre (4) heures pour aller là où je veux aller. »

Si pour les **activités occasionnelles**, la plupart des jeunes rencontrés sont disposés à se déplacer plus loin, les **activités régulières** demandent d'être à proximité du lieu de résidence, de travail (pour les activités pratiquées durant la semaine) ou d'études (surtout pour les étudiants). « C'est commode, surtout l'hiver et quand on a beaucoup d'équipement à transporter. » Selon certains jeunes, le fait de s'inscrire à une activité dans son quartier offre l'avantage de devenir un **moyen privilégié pour découvrir et connaître les résidents de son quartier**, et ainsi de pouvoir mieux s'intégrer, développer un réseau, etc. D'autres jeunes ajoutent que **la distance nuit à la persévérance**. « Si l'activité est trop loin, c'est démotivant à long terme et le risque de décrocher est plus grand. »

Les **familles** sont probablement celles qui **privilégient le plus la proximité** des lieux de pratique, ce tant pour les activités des enfants que celles des parents.

Parmi les **plus jeunes** de la tranche des 16-35 ans, plusieurs ont développé un **fort sentiment d'appartenance** envers leur lieu de pratique d'activités de loisir, sport et activité physique. Ce lieu est devenu pour eux un véritable **milieu de vie**. Pour ces jeunes, **la distance à parcourir pour s'y rendre leur importe peu**, certains faisant même jusqu'à deux (2) heures aller et retour en transport en commun.

⁶ Ibid, p.12.



1.3.2 Modes de transport utilisés

De façon majoritaire, les jeunes rencontrés se déplacent **en transport en commun, à pied ou en vélo** pour se rendre à leurs activités de loisir, sport et activité physique. Les jeunes soulignent **l'importance de l'accessibilité** des lieux de pratique par ces moyens de déplacement. « Il faut que ça soit facile de s'y rendre. »

Concernant la **desserte de transport en commun**, plusieurs jeunes n'en sont pas satisfaits. Plus il y a d'éloignement du centre-ville, moins la desserte est adéquate. Dans certains secteurs de l'île, les jeunes se sentent **isolés**, notamment les plus jeunes de la tranche des 16-35 ans qui ne détiennent pas encore tous un permis de conduire. « Les déplacements en autobus sont complexes : temps d'attente, nombreux transferts, etc. » Il est parfois plus facile pour les jeunes lorsqu'un lieu de pratique est à **proximité d'une station de métro**.

Le service de **transport adapté**, bien qu'il soit une solution inestimable pour les personnes à mobilité réduite, présente lui aussi des contraintes. « Le transport adapté n'est pas simple et évident. Il demande **beaucoup d'organisation, de planification** et de patience. » Ce service, qu'on juge **peu souple**, doit être réservé au moins trois (3) jours à l'avance. « Aussi, c'est **long**. Souvent, la durée du transport est la même que la durée de l'activité. » Pour les personnes handicapées qui ne nécessitent pas les services du transport adapté, il est important que les lieux de pratique soient à **proximité d'une station de métro**.

1.3.3 Quantité et qualité des infrastructures et des équipements

À la lumière des résultats des consultations menées auprès des jeunes, il appert que ceux-ci expriment une **première perception plutôt positive** à l'égard de la quantité et de la qualité des infrastructures et des équipements disponibles. « C'est généralement bien. » « Il y a de tout partout. » Or, lorsqu'on creuse la question, ils s'avèrent **moins satisfaits**.

Tout d'abord, l'un des constats à rapporter est que la quantité et la qualité des infrastructures et des équipements sont **variables** d'une ville à une autre, d'un arrondissement à un autre, d'un quartier à un autre. Tandis que certains jeunes **connaissent peu** les infrastructures de leur milieu, d'autres sont heureux d'annoncer qu'un terrain extérieur ou un centre de loisir de leur milieu a été récemment construit ou rénové.

Plusieurs, notamment les familles, apprécient avoir accès à un **centre communautaire qui rassemble toutes les activités** de loisir, sport et activité physique auxquelles ils participent. Comme rapporté précédemment, des jeunes ont même développé un véritable **sentiment d'appartenance** envers leur centre de loisir qu'ils se sont approprié.

Cependant, les jeunes rencontrés ont des **attentes élevées** à l'égard des infrastructures et des équipements. **Leur qualité et leur propreté sont des critères importants pour eux, parfois plus que la proximité et le coût des activités**. Les jeunes ont la perception d'obtenir une meilleure



satisfaction de ces critères dans le **milieu privé**, lequel répond plus à leur **besoin de flexibilité, de diversité et de qualité**.

Parmi les **insatisfactions** soulevées par les jeunes participants aux groupes de discussion, mentionnons que plusieurs **équipements** sont jugés **vieux, désuets**, en **mauvais état** ou de **qualité douteuse**. On déplore les nombreux **méfais** sur les équipements. « J'ai l'impression que plus les équipements seront entretenus, plus ils seront respectés. » On estime que les **patinoires** et les **terrains de jeux** (soccer, basketball, etc.) **municipaux** sont généralement **trop peu entretenus**. « La patinoire de mon quartier n'a même pas été glacée l'année dernière ! » Les jeunes trouvent qu'il existe beaucoup de **parcs** auxquels ils ont facilement accès, mais qu'il **manque de lieux de pratique** de loisir, sport et activité physique. Selon eux, il y a actuellement **trop peu d'investissements dans leur développement et leur entretien**.

Par ailleurs, les jeunes ont formulé des demandes très pointues en matière **d'infrastructures et d'équipements souhaités**. Parmi celles-ci, signalons que des jeunes aimeraient avoir :

- des **modules d'entraînement physique** pour adultes dans les parcs ;
- davantage de **piscines intérieures** ;
- davantage de **lieux culturels** (ex. : pour la projection de films, etc.) ;
- des lieux accessibles aux **ligues de garage** ;
- des **lieux non-spécialisés** (c'est-à-dire non dédiés aux personnes handicapées) de pratique de loisir, sport et activité physique **d'avantage accessibles aux personnes handicapées** et ce, peu importe le type de limitation vécue.

1.4 DIMENSION ÉCONOMIQUE

La troisième dimension influant sur la pratique d'activités de loisir, sport et activité physique est la **dimension économique**. Cette dimension « correspond à la **part du revenu consacré** par les gens ou les organisations aux loisirs, ainsi qu'aux **tarifs fixés pour la pratique** d'activités récréatives ». ⁷

1.4.1 Budget alloué pour la pratique de loisir, sport et activité physique

De façon générale, la part du budget alloué à la pratique d'activités de loisir, sport et activité physique **dépend du contexte vécu**.

Pour les **jeunes n'ayant pas d'enfant**, étudiants ou travailleurs, la part du budget consacré à cette pratique en tant que **non-utilisateur** peut être **relativement importante**. Dans le cas des plus jeunes de la tranche des 16-35 ans, la majeure partie de leur budget personnel est consacrée au loisir ; rappelons que plusieurs d'entre eux n'ont pas encore ou très peu de

⁷Ibid, p.14.



responsabilités financières (vivent chez leurs parents, les parents payent leurs études, etc.). De plus, pour les jeunes n'ayant pas d'enfant et pratiquant des activités comme **utilisateurs**, la part du budget consacré à cette pratique est moins importante, mais demeure néanmoins appréciable.

Pour les **jeunes familles**, il en est tout autrement. La part du budget alloué à la pratique d'activités de loisir, sport et activité physique, tant comme utilisateur que comme non-utilisateur, est beaucoup **plus restreinte**. Aussi, les jeunes parents priorisent leur(s) enfant(s) lorsqu'ils ont une part de budget disponible pour la pratique d'activités. Plusieurs parents avouent **affecter tout leur budget disponible au loisir des enfants**. « Même si j'ai peu d'argent, je trouve ça important d'inscrire mes enfants à des activités. Pour moi, ce n'est pas grave. Je peux m'en priver. » Les parents s'accordant une part de budget pour leur pratique personnelle d'activités sont ceux ayant des ressources financières moins limitées.

1.4.2 Coût des activités de loisir, sport et activité physique

Les consultations menées auprès des 16-35 ans de l'île de Montréal révèlent que le **coût d'une activité**, bien qu'il soit un critère important, n'est **pas le premier critère déterminant le choix d'une activité**. La qualité d'une activité prime le plus souvent sur son coût. « Le coût d'une activité n'est pas un frein. Si l'activité m'intéresse vraiment, je peux m'arranger. En plus, je préfère m'inscrire à une seule activité qui coûte plus cher mais qui me plaît vraiment, plutôt qu'à trois (3) activités moins chères mais qui me plaisent moins. » Le **rapport qualité / prix est jugé très important** par les jeunes.

Il en est de même pour les **jeunes familles**, même si leur réalité fait en sorte que, dans leur cas, le **coût d'une activité est davantage considéré** lorsqu'une occasion de loisir, sport ou activité physique se présente. Cela est d'autant plus vrai lorsque plus d'un membre de la famille souhaite participer à une activité payante. Toutefois, les parents indiquent que même si une activité intéressante leur était offerte gratuitement, pour eux, plusieurs facteurs seraient à considérer avant d'accepter une telle proposition : la garde des enfants, la proximité du lieu de pratique, etc.

Par ailleurs, les jeunes consultés considèrent que le **coût** des activités de loisir, sport et activité physique offertes est, de façon générale, **raisonnable**. Selon eux, **il y a toujours moyen de trouver quelque chose d'abordable**.

La **principale insatisfaction** liée à la question du coût est la présence, trop souvent, de **nombreux « frais cachés »** rattachés à la pratique d'une activité. Ces frais, qui peuvent considérablement augmenter la facture, sont ceux afférents à **l'achat d'équipements** (incluant les uniformes) et aux **compétitions** (transport, etc.). « Tous ces frais sont élevés, et on n'y pense pas toujours lors de l'inscription à une activité. On ne nous donne pas l'heure juste à ce moment-là, et ce n'est pas du tout apprécié. À quoi ça sert si le coût d'une activité est très abordable mais que le coût des équipements que nous devons acheter ensuite double la facture ? »



D'autre part, les jeunes ont l'impression de **perdre leur argent** lorsqu'ils sont contraints de s'absenter à quelques reprises à des activités auxquelles ils sont inscrits, cela en raison du **manque de flexibilité de l'horaire** des activités. « Ça finit par coûter cher quand on rate la moitié des cours ! »

Dans le cas des **personnes handicapées**, on déplore les coûts trop élevés rattachés à l'**accompagnement** dans le cadre de la pratique d'une activité de loisir, sport ou activité physique.

Enfin, si certains jeunes se sont dits **inquiets** de voir une **augmentation des coûts** d'inscription aux activités de loisir, sport et activité physique, plusieurs d'entre eux sont **très satisfaits d'avoir accès gratuitement à diverses activités et infrastructures**, tant pour eux que pour leur(s) enfant(s) : bibliothèque, piscine, terrains de jeux, etc. On souhaite voir davantage d'activités gratuites pour la famille, et un accès plus abordable à du conditionnement physique.

1.4.3 Différences perçues dans les coûts de l'offre municipale, communautaire, scolaire et privée

Les jeunes rencontrés s'accordent pour dire que les coûts des activités de loisir, sport et activité physique sont **plus abordables dans les milieux municipal et communautaire**. Dans ces milieux, l'accès à certaines activités et infrastructures est même **gratuit**.

Dans le milieu **scolaire**, les coûts sont jugés **raisonnables**. De plus, les étudiants perçoivent peu les coûts déboursés pour les infrastructures et équipements de loisir, sport et activité physique du milieu car ils sont généralement **inclus dans les frais scolaires**. « Le choc arrive quand on est plus étudiant. » Des jeunes déplorent la **difficile transition** lorsqu'ils terminent leurs études et qu'ils perdent par le fait même leur statut d'étudiant et tous les privilèges qui y sont rattachés. « Ce n'est pas évident car dans les premières années, on n'a pas plus d'argent que quand on était étudiant. »

Concernant le milieu **privé**, les jeunes reconnaissent que c'est là où l'on trouve l'offre de loisir, sport et activité physique **la plus dispendieuse**. Cependant, des jeunes avouent apprécier y voir des **prix à la carte**. Aussi, comme mentionné plus tôt, la qualité de l'activité et de l'expérience vécue dans le milieu privé fait en sorte qu'on accepte de déboursier un peu plus pour y pratiquer des activités pleinement satisfaisantes.

1.5 DIMENSION CULTURELLE

La quatrième et dernière dimension influençant la pratique d'activités de loisir, sport et activité physique est la **dimension culturelle**. Cette dimension « fait référence aux **connaissances**,



croyances, coutumes, valeurs, traditions et rites ainsi qu'à l'environnement social et à l'éducation qui influencent l'individu dans ses choix en matière de loisir ».⁸

1.5.1 Encouragement à la pratique de loisir, sport et activité physique dans l'enfance

La majorité des jeunes rencontrés affirment que la pratique d'activités de loisir, sport et activité physique a été **encouragée dans leur enfance par leurs parents**. Cet encouragement leur a permis, selon leurs dires, de développer tôt des passions, des intérêts, des aptitudes, de même que le goût de découvrir et d'expérimenter. En somme, il a contribué à **ancrer chez eux la pratique** de loisir, sport et activité physique. La plupart de ces jeunes ont le sentiment que cela les **influence encore aujourd'hui** : « Ça influence mes intérêts, ma motivation de bouger. On m'a transmis par cet encouragement des valeurs, des habitudes, un mode de vie. » Des jeunes ajoutent que « c'est toujours plus facile de s'embarquer dans quelque chose quand on est en terrain connu. »

Pour les **jeunes qui n'ont pas été encouragés par la famille** dans leur enfance, ils ne participent pas moins à des activités de loisir, sport et activité physique. Ces jeunes ont été incités à la pratique par des **amis, la famille élargie, l'école** ou des **motivations personnelles**.

Relevons que plusieurs jeunes disent avoir été **encouragés à la pratique par l'école** : grâce à un enseignant, aux activités parascolaires, etc. Des jeunes croient cependant que **l'école devrait jouer un plus grand rôle** au plan de l'incitation à la pratique d'activités de loisir, sport et activité physique. Ils se disent inquiets de voir, par exemple, la diminution du nombre d'heures consacrées à l'éducation physique au primaire et au secondaire.

Quelques jeunes rencontrés ont confié qu'au contraire, **le contexte scolaire leur avait ôté le plaisir de pratiquer** une activité de loisir, sport ou activité physique. « Je m'étais inscrit à l'école dans une équipe de volleyball, mais comme je n'étais pas très bon, on me laissait souvent sur le banc. C'était vraiment démotivant et dévalorisant. » Selon ces jeunes, la participation est plus difficile en milieu scolaire, notamment au plan sportif, lorsque la personne s'inscrit à une activité pour le simple plaisir d'y participer. « On y favorise l'élite ; on y **valorise trop la performance**. »

1.5.2 Engagement bénévole

Environ **la moitié** des jeunes consultés indiquent **faire actuellement ou avoir déjà fait du bénévolat**. Ils sont engagés dans diverses activités bénévoles, mais **rares sont ceux dont ces activités sont liées au loisir, sport et activité physique**. Des jeunes rappellent que le bénévolat est maintenant un volet compris dans de nombreux programmes d'études ; par le fait même,

⁸ Ibid, 2007, p.16.



ils y sont sensibilisés relativement tôt. Plusieurs jeunes estiment que l'engagement bénévole est **très valorisant**. « Ça fait du bien. »

Les **principales raisons** qui les motivent à s'impliquer dans des activités bénévoles sont les suivantes :

- pour **aider** les autres, rendre ce qu'on a reçu ;
- pour le simple **plaisir de donner** ;
- pour **partager**, s'ouvrir aux autres et développer des **liens** ;
- pour se sentir **utile**, contribuer à la société ;
- pour la **cause**, par **conviction** ;
- pour enrichir mon **bagage d'expériences**.

Les jeunes n'étant pas engagés bénévolement évoquent surtout leur **manque de temps et de disponibilité**, de même que le **manque d'encadrement** offert lorsqu'on souhaite être bénévole. « Je trouve ça important, le bénévolat, mais c'est très compliqué. »

1.5.3 Visibilité de l'offre de loisir, sport et activité physique

Les consultations menées auprès des jeunes de 16 à 35 ans de l'île de Montréal révèlent, de façon générale, le **manque de connaissance** des jeunes à l'égard de l'offre existante en matière de loisir, sport et activité physique. Pour certains jeunes, il est facile d'obtenir l'information pertinente recherchée, pour d'autres, « on sait plus ou moins où aller chercher l'information ». Certains estiment qu'il y a **beaucoup de recherche à faire soi-même**. Surtout, notons que plusieurs jeunes **ne se sentent pas interpellés** par l'information reçue. « A priori, de nombreuses activités semblent cibler les plus jeunes, ou les baby-boomers. » **Manque d'informations, trop d'informations, informations complexes à déchiffrer, à trouver**, etc. D'une façon ou d'une autre, **l'information finit par se perdre**.

La **première source d'information privilégiée** par presque tous les jeunes de 16 à 35 ans consultés est **Internet**. Ils consultent largement Internet, mais ne sont **pas satisfaits** de cette source d'information en matière d'offre de loisir, sport et activité physique. « Ce n'est vraiment pas évident d'y trouver de l'information. Il faut être débrouillard, savoir où chercher et être persévérant, car la recherche sur Internet peut devenir très longue. » On y déplore le **manque de centralisation de l'information** à l'égard de l'offre existante, ainsi que l'**absence** de renseignements (coordonnées, horaires, etc.) ou leur **manque de mise à jour**.

La **seconde source d'information** des jeunes est celle du **bouche à oreille**. « On reçoit beaucoup d'informations par les amis. »

La **troisième source d'information** consultée par les jeunes est celle des programmations, dépliants, bottins, affiches, journaux (surtout pour les sorties culturelles) offerts sur **support**



papier. Presque tous les jeunes participants aux groupes de discussion **reçoivent les programmes d'activités** de loisir, sport et activité physique à leur domicile : dépliants promotionnels, bottin d'arrondissement, etc. Plusieurs **ne les consultent pas**, les programmes prenant rapidement le chemin du bac de recyclage, avec tout le contenu du Publisac qui désintéresse les jeunes. « Parfois, je ne me rends même pas compte que je mets la programmation au recyclage. Il faudrait faire **davantage d'efforts pour la distinguer de la tonne de publicités qu'on reçoit à la maison.** »

Les **perceptions** à l'égard des programmations reçues à la maison, celles-ci étant différentes d'un territoire à l'autre sur l'île de Montréal, sont **tantôt positives, tantôt négatives**. Pour certains jeunes, l'information présentée y est **claire et pertinente**. « Je trouve que le bottin d'arrondissement est de qualité, pratique, bien divisé et efficace. J'apprécie particulièrement le fait qu'on y ait **ajouté une section "activités parents-enfants"**. » Ces programmations offrent l'avantage d'être également disponibles dans **divers endroits publics** (bibliothèque, etc.). Pour d'autres jeunes, les informations contenues dans les programmations sont, au contraire, trop **denses, complexes** à lire et à comprendre. « Moi, je trouve que les dépliants sont très chargés et peu clairs. » L'un des inconvénients soulevés par les jeunes est que ces programmations **ne concernent l'offre que d'un seul territoire sur l'île**. « Je ne reçois pas d'informations sur ce qui est offert ailleurs que dans mon arrondissement. Pourtant, les infrastructures de l'arrondissement voisin sont plus près de chez moi que celles de mon arrondissement. »

Par ailleurs, les jeunes disent également chercher l'information concernant l'offre de loisir, sport et activité physique en **se rendant sur place**, sur les lieux de pratique. Certains apprécient également que l'information soit disponible dans les lieux qu'ils fréquentent : école, centre communautaire, maison de jeunes, etc.

Une minorité de jeunes tentent d'obtenir des informations par **téléphone**. Ils se disent globalement **insatisfaits des services téléphoniques** offerts : horaires restreints pour appeler, pas de réponse, boîtes vocales, personnes au bout de fil qui sont mal informées, plus le bon numéro de téléphone, etc.

Pour terminer, notons qu'au sujet du secteur plus spécifique du **loisir pour personnes handicapées**, l'offre est **diffusée par divers moyens**. Ceux identifiés par les personnes concernées sont les bulletins de liaison des associations, les sites Web adaptés, les courriels dirigés (listes de diffusion des associations), etc. Plusieurs personnes se disent toutefois préoccupées de savoir qu'il y a beaucoup de personnes handicapées qui souffrent d'**isolement**, et qu'on ne sait comment les rejoindre. « Certaines d'entre elles ont vécu beaucoup de rejets dans les activités régulières. » On souhaite que les professionnels, notamment dans les centres de réadaptation, fassent **davantage de référence** aux différentes ressources disponibles dans le milieu du loisir, sport et activité physique pour personnes handicapées.



1.5.4 Une offre de loisir, sport et activité physique à l'image des 16-35 ans ?

Les jeunes consultés considèrent que les activités de loisir, sport et activité physique offertes sont généralement **peu adaptées à leur groupe d'âge**. Ils se sentent assez **peu interpellés par l'offre** actuelle. « Il manque d'audace. Il faudrait que l'offre soit plus axée sur les nouvelles tendances, plus originale, rafraîchissante. » Selon eux, la **catégorie "adulte" est beaucoup trop large**. « Il faudrait la redéfinir, la subdiviser. » Les jeunes perçoivent aussi un **manque d'activités pour les 16-35 ans**. « Il y a beaucoup d'activités pour les plus jeunes, ou pour les baby-boomers. »

D'autre part, les jeunes rencontrés ont souligné **l'importance pour eux de pratiquer des activités avec des personnes de leur âge**. Certains diront que cela dépend des activités, ou que l'on croit en la mixité intergénérationnelle. Or, il appert en définitive que la presque totalité des jeunes préfèrent côtoyer des gens de leur âge dans les activités de loisir, sport et activité physique. « S'il y a une ou deux personnes de 50 ans dans le groupe, c'est correct, mais si je suis le seul de 30 ans dans un groupe de personnes de 50 ans, je ne suis pas sûr que je me sentirai bien à l'aise et à ma place. » Cet aspect est important car le **développement du réseau social** est pour eux l'une des principales motivations à la pratique (« il faut partager des réalités communes »), et que de nombreuses activités, notamment sportives, demandent aux individus du groupe une même **capacité physique**, un même **calibre** de jeu, un même **niveau d'habiletés**.

Pour finir, les participants aux groupes de discussion considèrent que l'offre actuelle de loisir, sport et activité physique démontre une **ouverture sur le monde**, sur les **différentes cultures**. Elle est jugée relativement représentative de la mosaïque culturelle que l'on retrouve sur l'île de Montréal. Des jeunes indiquent même qu'ils souhaiteraient avoir accès aux activités offertes par les communautés culturelles afin de pouvoir se familiariser davantage avec les différentes cultures. On précise que bien que cela soit globalement satisfaisant, il y a toujours place à l'amélioration. Selon certains jeunes, la **réalité anglophone**, par exemple, devrait être davantage considérée dans la promotion et la prestation des activités.

1.6 PRINCIPAUX INCITATIFS À LA PRATIQUE ET À LA PERSÉVÉRANCE

1.6.1 Principaux incitatifs à la pratique

Voici, en ordre décroissant, les **principaux incitatifs à la pratique** d'activités de loisir, sport et activité physique identifiés par les jeunes lors des consultations. Il s'agit de **ce qui les a un jour incités à passer à l'action et à s'inscrire** à une telle activité :

- Leur **intérêt** à l'égard de l'activité ;
- Le fait d'avoir du **temps libre** et de vouloir prendre du temps pour soi ;
- La **proximité** du lieu de pratique ;



- Le fait d'avoir des **amis ou des proches déjà inscrits** ;
- Le **coût abordable** ou réduit (rabais) de l'activité ;
- La bonne **réputation** de l'activité ;
- Le besoin de se sentir en **meilleure santé**, d'être en bonne forme physique ;
- Le besoin de **dé foulement**, de se **divertir**, de libérer son stress ;
- Le besoin de **s'améliorer**, de voir évoluer et de faire progresser ses capacités ;
- Le besoin de faire de la **compétition**.

1.6.2 Principaux incitatifs à la persévérance

Lors des groupes de discussion, les jeunes ont également été appelés à désigner **ce qui leur a permis ou leur permettrait de persévérer** dans leur pratique d'activités de loisir, sport et activité physique. Ces **principaux incitatifs à la persévérance**, présentés par ordre décroissant, sont :

- La **compétence** et le **professionnalisme** de la personne responsable de dispenser l'activité ;
- La **qualité des infrastructures** : propreté, lieu accueillant et chaleureux ;
- La **proximité** du lieu de pratique ;
- Le sentiment d'**apprentissage**, de **progression**, d'évolution ;
- Le développement d'une **passion** par le biais de l'activité ;
- Le fait de se **sentir bien** ;
- La bonne **ambiance** du groupe, le souhait de vouloir maintenir les **liens sociaux** ;
- Le **sentiment d'engagement** envers le groupe, notamment quand on fait partie d'une équipe sportive ;
- La **flexibilité** des horaires ;
- L'approche **personnalisée** ;
- Le fait de pratiquer avec un **ami**, un **proche** ;
- Le fait d'être **inscrit** et d'avoir **payé**.

1.7 PRINCIPALES CONTRAINTES À LA PRATIQUE

Enfin, les jeunes de 16 à 35 ans de l'île de Montréal ayant participé aux groupes de discussion ont identifié quelles étaient, selon eux, les **principales contraintes limitant la pratique** d'activités de loisir, sport et activité physique. Ces contraintes sont les suivantes :

- Le manque de **temps** : la routine, la conciliation travail / famille / études, etc. ;
- Le manque d'**intérêt** et de **motivation** ;



- Le manque de **compétence** et de **professionnalisme** de la personne responsable de dispenser l'activité ;
- Le manque de **ressources financières** ;
- Le **coût** trop élevé des activités et des équipements ;
- L'**éloignement** du lieu de pratique ;
- Les services de **transport** déficients, et la difficulté d'organisation liée au transport adapté ;
- Le manque de flexibilité des **horaires** des activités ;
- Le manque de souplesse des **modes d'inscription** ;
- Le manque de qualité des **infrastructures** et des **équipements** (désuets, malpropres, lieux peu accueillants) ;
- Le **manque de lieux** de pratique et d'équipements ;
- Le **manque d'accès** aux terrains et aux infrastructures (ex. : terrains libres clôturés et cadenassés) ;
- La **méconnaissance** de l'offre disponible (manque d'informations) ;
- Les **groupes d'âge cibles mal définis** (catégorie "adulte" trop large) ;
- Le **manque d'activités** pour les **16-35 ans** et l'offre **trop peu à l'image** des jeunes de cette tranche d'âge (manque d'originalité, de nouveauté, etc.) ;
- La présence de **distractions faciles** telles que la télévision et Internet (pouvant nuire à la pratique comme utilisateur) ;
- Pour les **parents**, le manque de **services de gardiennage** d'enfants sur les lieux de pratique ;
- Pour les **familles**, le manque **d'activités groupées** pour toute la famille (activités pour tous en même temps au même endroit) et **d'activités parents-enfants** ;
- Pour les **nouveaux immigrants**, les difficultés liées à l'**intégration** ;
- Pour les **personnes handicapées**, le manque d'**accessibilité** et la difficulté d'**intégration** aux activités régulières, et le manque d'information et de sensibilisation à l'égard des différentes limitations.



Faits saillants des consultations
auprès des

Experts





2. FAITS SAILLANTS DES CONSULTATIONS MENÉES AUPRÈS DES EXPERTS ET ORGANISATIONS DU MILIEU

Ce second chapitre présente les faits saillants des consultations menées auprès des experts et organisations du milieu. **Il rapporte donc les perceptions et les constats exprimés par ces experts et organisations lors des entretiens individuels et de groupe réalisés.**

Ces faits saillants se divisent selon deux (2) grands volets. Le lecteur trouvera tout d'abord le **portrait de la clientèle cible**, c'est-à-dire les 16 à 35 ans, que tracent les experts et organisations du milieu consultés. Le lecteur trouvera par la suite le **portrait de l'offre actuelle** de loisir, sport et activité physique telle que perçue par ces experts et organisations du milieu (*ci-après nommés « experts »*).

2.1 PORTRAIT DE LA CLIENTÈLE CIBLE

2.1.1 Les 16-35 ans : un groupe qui n'est pas homogène

D'emblée, les experts rencontrés croient **impossible de concevoir les jeunes de 16 à 35 ans en un seul groupe monolithique**. « Les jeunes de ce groupe d'âge vivent des réalités trop différentes. » Selon eux, il importe d'établir avant toutes choses les nuances relatives à la clientèle cible et pour ce faire, un partage doit être convenu selon **quatre (4) grands clivages du point de vue sociodémographique**.

A) La clientèle cible se divise en deux (2) groupes selon l'âge

Les jeunes de **16 à 24 ans**, caractérisés par le fait que plusieurs d'entre eux :

- Font encore **partie d'une famille** : ils vivent avec leurs parents. Les temps sociaux, incluant les temps libres, sont donc influencés par cette famille.
- Sont à la conquête de leur **indépendance**, de leur **autonomie**.
- Sont encore aux **études**.
- Occupent, pour ceux qui sont sur le marché du travail, des **emplois atypiques** (temps partiel, contractuel).

Les jeunes de **25 à 35 ans**, caractérisés par le fait que plusieurs d'entre eux :

- Sont devenus plus **autonomes** ; ils ont alors la pleine maîtrise de l'affectation de leur temps.
- Ont réalisé leur **insertion au travail**.
- Ont entamé la **formation d'une famille**.



B) La clientèle cible se divise en deux (2) groupes selon le sexe

Les **femmes**, dans toutes sociétés et à tous âges, disposent de **moins de temps libre** et ont donc moins accès à la pratique de loisir, sport et activité physique. La principale cause de cette réalité est la plus grande proportion qu'occupe le **temps domestique** pour les femmes. La seule nuance à établir est pour les **femmes disposant d'un revenu plus élevé**. Celles-ci peuvent alors défrayer pour des services permettant de combler les tâches domestiques et, de cette façon, se dégager du temps libre. Ajoutons que les jeunes **hommes** de la cohorte des 16-35 ans **s'impliquent davantage** dans les tâches domestiques et auprès des enfants. Toutefois, selon des experts, la pratique des **femmes** à des activités encadrées est **stable**, voire en **diminution**.

C) La clientèle cible se distingue selon le milieu socio-économique

Les personnes disposant d'un revenu par ménage d'environ **40 000 \$ et moins** ont des **possibilités plus réduites** en termes de pratique de loisir, sport et activité physique. Cette réalité les amène à **se détourner de l'ensemble de l'offre publique**. Les individus de ce groupe ne font pas de discrimination de l'offre selon leur revenu, mais sont plutôt **portés à rejeter l'offre en bloc**, même s'il s'agit d'activités gratuites. C'est tout ou rien.

Les personnes disposant d'un revenu par ménage d'environ **40 000 \$ et plus** sont **plus ouvertes** à l'ensemble de l'offre qui les entoure.

D) La clientèle cible se distingue selon le niveau de scolarité

Le niveau de scolarité **influence la pratique**. Plus longtemps un individu fréquente l'école, plus il aura une pratique de loisir, sport et activité physique, et plus cette pratique durera dans le temps. La scolarité permet aux individus de vivre l'expérience du loisir, **d'en faire une habitude** et de **mieux saisir la pertinence** de la pratique.

2.1.2 Principaux éléments distinctifs des 16-35 ans de l'île de Montréal par rapport aux autres groupes d'âge et aux autres régions du Québec

A) Principaux éléments distinguant les 16-35 ans des autres groupes d'âge

Les experts consultés identifient les **principaux éléments** suivants distinguant les jeunes de 16 à 35 ans **des autres groupes d'âge** :

- Le manque de **temps libres** ;
- Une présence marquée de jeunes **immigrants** et de **minorités visibles** ;
- L'importance de la **famille** pour les jeunes parents ;
- La **capacité physique** plus grande, ce qui les amène à rechercher des activités plus dynamiques ;



- L'**influence** plus marquée et encore récente des activités de loisir, sport et activité physique pratiquées dans l'**enfance** ;
- L'ouverture à la **nouveauté**, aux **nouvelles tendances**, etc.

B) Principaux éléments distinguant les 16-35 ans de l'île de Montréal de ceux des autres régions du Québec

Enfin, selon les experts, voici les **principaux éléments** distinguant les jeunes de 16 à 35 ans de l'**île de Montréal** de ceux des autres régions du Québec :

- Une présence importante de jeunes **immigrants** et de **minorités visibles** ;
- La présence de la communauté **anglophone** ;
- Une présence importante de personnes **vivant seules**.

2.1.3 Présentation des différents temps sociaux

Avant d'aborder les principales tendances observées à l'égard des jeunes de 16 à 35 ans, les experts consultés souhaitent camper les différents **temps sociaux**, de même que leurs **impacts** les uns sur les autres. Ces temps sociaux sont les suivants :

- Temps **physiologique** : le sommeil, l'hygiène, l'alimentation (très peu ou pas de fluctuations).
- Temps de **travail**, incluant le **transport** (en vase communicant avec les deux suivants).
- Temps **domestique**, incluant la **famille**.
- Temps **libre** ou de **loisir**.

À titre d'exemple, la présence de jeunes enfants de moins de six (6) ans au sein d'une famille freine la pratique de loisir, sport et activité physique. Également, la situation professionnelle influence le temps libre. À ce sujet, notons que les individus pratiquent des loisirs à l'**image de leur emploi**. Un individu ayant un travail plus d'**exécutant** choisira des **loisirs passifs**, tandis qu'un individu occupant un travail avec plus d'**autonomie** se tournera vers des **loisirs plus actifs**.

D'autre part, le type de pratique de loisir d'un individu peut **évoluer rapidement selon les cycles de vie**, puisque les **conditions sociales**, les **temps sociaux** et les **besoins** changent selon que la personne a 16, 23 ou 31 ans.

Soulignons l'importance du **milieu social** dans le choix et la pratique de loisir, sport et activité physique. **Une famille active crée des individus actifs**. Un **milieu scolaire** valorisant le loisir, le sport et l'activité physique crée des individus plus actifs, et des amis actifs rendent l'individu plus actif. Des experts ajoutent que les **modèles** de même sexe ont généralement un **impact plus important** sur les individus.



Enfin, selon les experts, il y a un **enchevêtrement des temps sociaux** chez les jeunes de 16 à 35 ans. Les activités de loisir sont effectuées en combinaison avec les autres activités de la vie quotidienne. Certaines activités elles-mêmes jouent sur plusieurs volets à la fois (ex. : naviguer sur Internet) ou encore, les individus pratiquent deux (2) activités en même temps.

2.1.4 Principales tendances observées chez les 16-35 ans

A) Tendances générales

Voici les **principales tendances** observées par les experts consultés à l'égard des jeunes de 16 à 35 ans :

- **Plus scolarisés** que les autres générations.
- Importance de la notion de **qualité de vie**, impliquant tant le travail, la famille, les loisirs, etc. Les individus de ce groupe recherchent un **bien-être à tous les niveaux** (le travail n'est plus l'élément le plus important).
- Génération **très occupée** ; les jeunes de 16-35 ans veulent tout faire en même temps (« tout avoir tout de suite ») : étudier, sortir, travailler, etc. Ils veulent vivre intensément chaque instant de leur vie. Ils ont donc **peu de temps disponible**.
- Rapport relativement important à l'**argent**, notamment dans le contexte de **société de consommation** dans laquelle ils ont grandi.
- **Endettement** relativement important (lié aux études, à l'accessibilité des cartes de crédit, à la pression de la société de consommation, etc.).
- Génération **très mobile** ; les jeunes se retrouvent souvent éloignés de leurs parents, ou ces derniers sont encore sur le marché du travail. Les **grands-parents sont donc moins disponibles** pour offrir un soutien régulier aux jeunes familles.
- Forte présence de **couples en union de fait**.
- Présence d'un **mini baby-boom** influencé par la politique familiale du gouvernement québécois.
- Forte présence des **femmes ayant des enfants** demeurant sur le **marché du travail**.
- Implication plus grande des jeunes **hommes** auprès de la **famille** (dans les tâches domestiques et auprès des enfants).
- Importance de la **conciliation travail / famille** (la valeur famille est importante pour cette cohorte), et de plus en plus de la **conciliation études / famille**.
- Grande ouverture face à la **diversité culturelle** et à l'étranger.
- Clientèle qui n'a pas peur de se **déplacer**, ce qui entre en conflit avec la mission locale de certains organismes.
- Chez certains jeunes âgés de 18 à 25 ans, qualifiés d'« **adolescents** » (des adultes demeurés adolescents), peu de **prise en charge** et manque de maturité ; ils vivent dans l'instant présent sans penser au lendemain et n'ont pas d'attachements.



Les experts rencontrés soulèvent également des **facteurs ou des tendances renversés** avec la cohorte des 16-35 ans :

- Les individus **les plus scolarisés** ont maintenant **autant d'enfants** que les autres.
- Les couples **mariés n'ont pas plus d'enfants** que les autres.
- La présence des **femmes sur le marché du travail** n'entraîne pas une diminution du **nombre d'enfants**.

B) Tendances générales relatives à la pratique de loisir, sport et activité physique

Selon les experts consultés, les **principales motivations à la pratique** d'activités de loisir, sport et activité physique sont les mêmes pour **tous les groupes d'âge**. Ces motivations sont les suivantes :

- La recherche du **plaisir** (divertissement significatif) et d'**expériences** ;
- Le besoin de se sentir en **santé**, en bonne forme physique ;
- Une **contrepartie** des autres obligations (détente / relaxation) ;
- Une **évasion** des obligations ;
- La **socialisation**, plus importante chez les plus jeunes car elle fait partie de la démarche d'émancipation ;
- La **réalisation de soi**, pour soi et face aux autres ;
- Plus particulièrement pour les 16-35 ans, l'importance de **vivre intensément** tous les moments de la vie (rendre **utile** chaque moment).

Par ailleurs, concernant **l'utilisation du temps libre**, les experts remarquent les grandes **tendances** suivantes chez la clientèle des 16 à 35 ans :

- Un **manque d'intérêt** de la majorité des jeunes de 16 à 35 ans à l'égard de l'offre actuelle d'activités de loisir, sport et activité physique.
- Une forte présence des **médias anciens et nouveaux** dans leur temps libre au détriment des équipements culturels plus traditionnels. C'est une génération très **informatisée**, très branchée sur **Internet** (on n'a qu'à penser à la forte demande pour l'accès à Internet sans fil dans les lieux publics).
- Un intérêt plus développé pour la **lecture** que dans les générations précédentes.
- L'attrait des **jeunes hommes** pour le **sport** (c'est le cas dans toutes les sociétés), ce qui leur permet d'effectuer des apprentissages au plan de la coopération et de la compétition qui leur seront utiles dans les autres sphères de leur vie. À ce sujet, on voit de plus en plus la **prise en charge** de jeunes hommes qui se regroupent pour former des ligues de sport amicales.
- Une proportion stable de **pratique culturelle amateur**.
- La **résidence comme lieu de pratique privilégié**, particulièrement auprès des clientèles profitant de **revenus plus élevés**. Plus les gens s'enrichissent, moins ils utilisent les lieux publics.



- L'importance des **sorties sociales** et des activités entre **amis** (l'importance de la « **gang** »).
- L'importance du **bouche à oreille** dans l'incitation des jeunes à la pratique d'activités.
- Plus particulièrement chez les **16-18 ans**, beaucoup de **décrochage de la pratique** comme utilisateur ; ils s'inscrivent à des activités mais ne s'y présentent pas.

C) Tendances générales relatives aux personnes handicapées et à leur pratique de loisir, sport et activité physique

Les experts consultés concernés par le milieu des personnes handicapées ont soulevé quelques grandes **tendances** relatives à la **réalité des jeunes personnes handicapées et à leur pratique** de loisir, sport et activité physique. Ces tendances sont les suivantes :

- Une très grande part de personnes handicapées est **défavorisée** sur le plan **économique**. Cette situation a pour conséquence que le **loisir n'est pas toujours considéré comme une priorité**. La **situation de précarité** est donc un **frein majeur** à la pratique de loisir, sport et activité physique.
- Les jeunes personnes handicapées ont des **besoins spécifiques d'encadrement** (transport, accompagnateur, etc.).
- De nombreuses personnes handicapées ont beaucoup de **temps disponible**, mais elles font face à une offre restreinte.
- De façon générale, il y a un **manque de sensibilisation et de connaissance** des réalités des **différents types de limitation** (visuelle, auditive, physique, intellectuelle ou psychique). Cela entraîne des situations **dévalorisantes** pour les individus (ex. : une personne ayant une déficience auditive que l'on confond avec une déficience intellectuelle).
- L'**intégration** à des groupes dits **réguliers** est très difficile, voire quasi impossible.

D) Tendances générales relatives à l'engagement bénévole

Enfin, les experts rapportent quelques grandes **tendances** concernant l'**engagement bénévole** observé chez les jeunes de 16 à 35 ans.

Tout d'abord, mentionnons qu'ils s'entendent pour dire que globalement chez les 16-35 ans, il y a une **diminution de l'engagement bénévole**. Ils expliquent ce phénomène par :

- Leur **manque de temps**.
- Le **manque de valorisation** de l'engagement bénévole et la participation citoyenne auprès des jeunes (la **valeur de l'engagement** n'est pas suffisamment inculquée).
- Le **changement du profil sociodémographique** de l'île de Montréal et la proportion plus grande de jeunes de cette cohorte issus de **communautés culturelles**, généralement moins présentes dans les activités bénévoles.



Cependant, selon des experts, l'engagement des jeunes âgés de **25 à 35 ans** ne **diminue pas**. Il est toutefois **plus éclaté**, et ces jeunes trouvent des occasions de s'engager qui **se rapportent à des sphères de leur vie** ; par exemple, l'implication dans le **lieu de travail** (les statistiques démontrent que ce groupe d'âge est plus syndiqué que les autres cohortes) ou autour des **enfants** (dans les garderies, les écoles, les loisirs). Ajoutons que lorsque les individus sont parents de jeunes enfants, ils sont moins tentés vers un engagement qui interpelle de grands idéaux.

2.1.5 Profil type d'un utilisateur et d'un non-utilisateur

A) Profil type d'un utilisateur

Selon les experts rencontrés, le profil type d'un utilisateur, c'est-à-dire d'une personne formellement inscrite à une activité de loisir, sport ou activité physique, est celui d'un **homme**, bénéficiant dans son ménage d'un **revenu de plus de 40 000 \$**, **sans jeune enfant**, ayant un niveau de **scolarité élevé** et possédant un **travail valorisant**. Le **sport** sera l'activité privilégiée. L'utilisateur a pratiqué des activités de loisir, sport et activité physique dans son **enfance**.

Dans le cas des **personnes handicapées**, s'ajoutent les caractéristiques suivantes : la présence d'une **limitation légère** et l'accès à un soutien et à un encadrement adaptés (**autonomie**).

B) Profil type d'un non-utilisateur

Au sujet des non-utilisateurs (personnes non-inscrites à des activités), leur profil type est, selon les experts, celui d'une **femme**, disposant dans son ménage d'un **revenu inférieur à 40 000 \$**, ayant de **jeunes enfants** et possédant un niveau de **scolarité peu élevé**. Cette personne est **peu active**, fait peu ou pas d'activités physiques. Elle **manque de temps** pour elle et n'est pas très bonne dans les sports.

Dans le cas des **personnes handicapées**, s'ajoutent les caractéristiques suivantes : la présence d'une **déficience plus lourde** affectant le degré d'autonomie.

2.1.6 Attentes à l'égard de la pratique de loisir, sport et activité physique

La clientèle cible des 16-35 ans a plusieurs attentes à l'égard de la pratique de loisir, sport et activité physique.

Mentionnons en premier lieu que les jeunes de ce groupe d'âge recherchent une **absence de contraintes de temps** dans leurs loisirs. Ils sont donc moins enclins, par exemple, à prendre des abonnements. Les jeunes sont également à la recherche de l'effort et de l'activité menant à des **résultats concrets**. Ils veulent être **autonomes** dans leur pratique, pouvoir faire des **choix** qui



leur conviennent en termes de type d'activité, d'horaire, etc. (**horaires souples, activités libres, informelles**, etc.), attentes le plus souvent comblées, selon des experts, par le **milieu privé**. Le **coût** relié à la pratique peut parfois représenter un obstacle, notamment lorsqu'il est demandé de déboursier le montant total de l'activité lors de l'inscription.

Les jeunes préfèrent généralement les **activités sportives** aux activités culturelles. Il y a notamment une forte demande en termes de **conditionnement physique** et de **soccer intérieur**. Les **activités spécialisées** (ex. : cirque) sont très prisées par les jeunes.

Les plus jeunes de la cohorte, soit les **16-24 ans**, ne veulent plus pratiquer des activités avec leurs parents. Ils préfèrent être **entre amis, hors de balises trop encadrantes**. Ils aiment être en **plein air**, et non pas enfermés dans des gymnases, de même que prendre un café ou une bière.

Certains jeunes sont **déjà regroupés**, et souhaitent **s'organiser seuls** avec l'aide d'un **soutien ponctuel** (ex. : ligues de sport amicales, groupes de musique, etc.).

Les jeunes de 16 à 35 ans n'ayant **pas de responsabilités familiales** disposent de plus de **temps** et d'**argent** à investir dans leurs activités de loisir, sport et activité physique.

Pour les **jeunes familles**, qui n'ont pas les mêmes besoins en termes de loisir, la présence des deux (2) conjoints sur le **marché du travail** et les **coûts** reliés à une pratique d'activité sans enfant (**gardiennage**) influencent grandement le type de loisir recherché. Pour ces personnes, la pratique du loisir, sport et activité physique est principalement **axée sur la famille**. Le centre d'intérêt de ces couples est principalement tourné vers les **enfants**. Ils recherchent donc des activités pouvant être **pratiquées en famille** (parents-enfants). Pour eux, les **activités parents-enfants** constituent souvent l'un des seuls moyens pouvant leur permettre d'être **actifs**. Lorsque les enfants pratiquent seuls une activité encadrée, les parents préfèrent, durant cette période, faire une **activité libre ou regarder leur enfant**. La **proximité** des activités est importante pour les familles.

2.2 L'OFFRE DE LOISIR, SPORT ET ACTIVITÉ PHYSIQUE ET LE CONTEXTE SOCIÉTAL

2.2.1 Place du loisir, du sport et de l'activité physique dans la société actuelle

La place qu'occupent le loisir, le sport et l'activité physique dans la société actuelle est **prédominante** dans le **discours**, selon les experts consultés. Or, **dans la pratique**, sur le terrain, cette **place est presque inexistante**. Le temps libre est le premier à péricliter lorsque les autres temps sociaux prennent de l'importance.

Malgré l'emphase mise dans le discours sur les saines habitudes de vie, l'importance d'un mode de vie physiquement actif et de la prévention de la sédentarité et de l'obésité chez les jeunes (ex. : campagne « Vas-y, fais-le pour toi ! » du gouvernement québécois), ces efforts



visent trop peu la clientèle cible des 16-35 ans, pour laquelle les investissements sont encore insuffisants.

Le **milieu du travail** contribue très peu ou pas du tout à la pratique d'activités de loisir, sport et activité physique. Très **peu de facilitants** sont mis en place dans les entreprises pour favoriser cette pratique (pause active, dîner actif, etc.). On déplore le **manque d'ouverture** du milieu du travail à cet égard.

Le **milieu municipal**, quant à lui, admet que les jeunes de 16 à 35 ans **ne font pas partie de sa clientèle cible**. Ils ne sont pas priorisés dans le développement de l'offre de loisir, sport et activité physique ; ce sont surtout les enfants, les familles et les aînés qui le sont.

Les jeunes de 16-35 ans sont le plus souvent **laissés à eux-mêmes**. On estime que malheureusement, il n'y a **pas de juste milieu** : soit on organise tout pour eux, soit on ne fait rien.

2.2.2 L'offre actuelle : une réponse adéquate aux attentes des 16-35 ans ?

Selon les experts rencontrés, **l'offre actuelle** de loisir, de sport et d'activité physique **répond généralement peu aux besoins** et à la réalité de la clientèle des 16-35 ans. « L'offre répond à ceux qui en font et ne répond pas à ceux qui n'en font pas. » Les principales **raisons** évoquées par les experts expliquant ce constat sont les suivantes :

- De façon générale, peu de **flexibilité** dans l'offre proposée (choix d'activités, horaires, etc.).
- Les **horaires d'activités** mal adaptés (ex. : horaires de piscine).
- Le manque d'**accès aux lieux** de pratique (manque de disponibilité des infrastructures et des équipements).
- Le manque de **qualité** de certains **équipements et infrastructures** (désuétude, etc.), provoquant un manque de respect des jeunes à leur égard (ex. : méfaits).
- Le manque de **continuité** dans l'offre (ex. : activités pour les 16-18 ans, pour les 18-21 ans, puis plus rien après).
- La **catégorie "adulte"** perçue comme trop large, et par laquelle les 16-35 ans se sentent peu interpellés.
- Le manque de **créativité** et d'**innovation** dans le développement de l'offre.
- Un **discours** sur l'importance de la pratique de loisir, sport et activité physique mal adapté pour les 16-35 ans (ex. : pour les femmes, parler davantage de l'aspect social et participatif des activités, et non pas de l'importance d'être mince ; aussi, promouvoir davantage auprès des femmes les bénéfices de la saine compétition).
- La présence **d'activités mixtes** (garçons-filles) qui ne sont pas toujours bénéfiques, notamment chez les plus jeunes de la cohorte des 16-35 ans pour qui l'image corporelle est très importante (importante dévalorisation de l'image corporelle).



- Le manque d'activités **parents-enfants**, dont des activités libres, non-encadrées, régulières.
- Le manque de services de **halte-garderie** sur les lieux de pratique.
- Le manque d'**implication** de la clientèle cible dans le développement et le déploiement de l'offre.
- Le manque de **collaboration** entre les **milieux communautaire, municipal et scolaire** dans le développement et le déploiement de l'offre.
- Le manque d'**adaptation** et d'**intégration** des **personnes handicapées** dans l'offre régulière.
- L'offre très **restreinte** destinée aux **personnes handicapées** : nombre d'activités insuffisant, manque de **diversité**, etc.

Cependant, pour des experts, **certains aspects** de l'offre actuelle de loisir, de sport et d'activité physique **répondent en partie aux besoins** et à la réalité des 16-35 ans. En effet, selon eux, en constatant depuis les dernières décennies **l'évolution de cette offre**, on observe qu'elle s'est **diversifiée** et **raffinée**, qu'elle se préoccupe davantage des **familles** (ex. : cardio bébé-poussette, etc.) et qu'elle tente de suivre les **courants**.

Pour terminer, certains experts estiment que la clientèle des 16-35 ans est généralement mieux desservie par le **milieu privé**.

2.2.3 Principales forces de l'offre actuelle

Selon les experts, les **principales forces de l'offre actuelle** qui permettent d'attirer et de retenir la clientèle cible dans la pratique de loisir, sport et activité physique sont les suivantes :

- L'offre d'activités **libres**.
- L'**accès gratuit** à certains équipements (ex. : terrains de tennis, etc.).
- La **variété** des activités offertes.
- La **volonté de répondre aux besoins** des jeunes de 16 à 35 ans et d'offrir des activités qu'ils souhaitent pratiquer (en ce sens, une certaine flexibilité de l'offre).
- Bien qu'elle présente des faiblesses, la **collaboration** entre les acteurs **municipaux, scolaires et communautaires** qui permet la mise en place d'une réelle offre grâce au **partage des ressources** (infrastructures et équipements) et des **compétences**.
- Dans le milieu du loisir pour **personnes handicapées**, la présence d'un réseau d'**intervenants**, de **partenaires** et de **bénévoles passionnés** qui y croient, et la concertation de **tous les types de limitations** (visuelle, auditive, physique, intellectuelle et psychique).
- Un **encadrement** de qualité pour les **personnes handicapées**.



2.2.4 Principales faiblesses de l'offre actuelle

Quant aux **principales faiblesses de l'offre actuelle**, voici celles identifiées par les experts :

- Le manque d'**investissements** des trois (3) **paliers gouvernementaux** (fédéral, provincial et municipal) en termes de loisir, sport et activité physique.
- Le manque de **reconnaissance** des bénéfices tirés de la pratique de loisir, sport et activité physique chez les jeunes de 16 à 35 ans (retombées sociales, diminution de problèmes sociaux, etc.).
- Le manque de **sensibilisation** à l'importance de la pratique de loisir, sport et activité physique auprès de la génération des 16-35 ans.
- Une **coordination éclatée** et une **communication déficiente** de l'offre, dues notamment au grand nombre de partenaires impliqués.
- Le manque de **moyens** et de **ressources** du milieu **communautaire**.
- La **bureaucratie municipale** trop lourde et rigide.
- Les **coûts** de location des **installations scolaires** trop élevés.
- Le manque de **qualité** (entretien déficient, etc.) et d'**accessibilité** des **équipements** et des **infrastructures**.
- Une offre qui interpelle trop peu les 16-35 ans (**catégorie "adulte"** trop large) ; le manque de **considération des différentes réalités** vécues par les jeunes de 16 à 35 ans.
- Le manque d'**innovation** et de **créativité** dans l'offre d'activités (sortir des sentiers battus).
- Le manque d'**accessibilité financière** de l'offre pour les **familles à faible revenu**.
- Le manque d'**activités parents-enfants**.
- Le manque de **reconnaissance** du loisir pour **personnes handicapées**.
- Le manque de clarté des **rôles et des responsabilités des différentes instances** au plan du loisir pour **personnes handicapées** (municipalité ? milieu de la santé ? familles ? etc.).
- Le manque d'**information** et de **sensibilisation** à l'égard de la réalité des **personnes handicapées**.
- Le manque d'offre d'**activités adaptées** pour les personnes handicapées, et le manque de **diversité** de cette offre (incluant le manque de variété des différents niveaux ou paliers d'apprentissage, de compétition, etc.).
- Les lacunes au plan des **communications** auprès des **personnes handicapées** (manque de médias adaptés).



Pistes d'action et Recommandations





3. PISTES D'ACTION ET RECOMMANDATIONS

Ce troisième et dernier chapitre présente, sous forme de tableau, les pistes d'action et les recommandations identifiées par l'ensemble des personnes consultées **pour accroître et maintenir la pratique** de loisir, sport et activité physique chez les jeunes de 16 à 35 ans de l'île de Montréal. À noter que les éléments **en gras** sont ceux que partagent tous les participants à la consultation.

	SELON LES JEUNES DE 16 A 35 ANS	SELON LES EXPERTS ET ORGANISATIONS DU MILIEU
De façon générale	• Accroître les investissements en loisir, sport et activité physique • Encourager tôt (en bas âge) les jeunes à l'importance de la pratique de telles activités • Mieux connaître les intérêts et les besoins des jeunes de 16 à 35 ans • Favoriser davantage la participation citoyenne dans l'organisation des activités de loisir, sport et activité physique • Donner des crédits d'impôts aux parents d'enfants qui pratiquent des activités de loisir, sport et activité physique⁹ • Sensibiliser davantage la société en général et le milieu du loisir, sport et activité physique en particulier à la réalité des personnes handicapées, ainsi qu'aux particularités des différents handicaps et degrés d'handicap	• Accroître les investissements en matière de loisir, sport et activité physique • Avec l'ensemble des partenaires du milieu, se doter d'une véritable vision du loisir, sport et activité physique, et questionner l'ensemble des actions réalisées • Consolider le partenariat entre les milieux municipal, scolaire et communautaire, et, par le fait même, renforcer la coordination de l'offre • Consolider ce qui existe déjà • Consulter les jeunes de 16-35 ans afin de bien connaître leurs réalités et besoins, ce dans le but d'y répondre • Impliquer les jeunes de 16 à 35 ans dans le développement et le déploiement de l'offre d'activités • Alléger et assouplir la bureaucratie municipale • Sensibiliser les divers partenaires aux réalités des personnes handicapées • Utiliser le loisir comme moyen privilégié pour accroître l'autonomie des personnes handicapées

⁹ À noter que depuis 2007, le gouvernement du Canada accorde aux parents d'enfants de moins de 16 ans un *crédit d'impôt pour la condition physique des enfants* (programmes d'activités physiques admissibles) (source : Agence du revenu du Canada, www.cra-arc.gc.ca).



	SELON LES JEUNES DE 16 A 35 ANS	SELON LES EXPERTS ET ORGANISATIONS DU MILIEU
Au plan de l'information	• Mieux informer les jeunes sur l'activité choisie avant l'inscription (ex. : cursus de cours, curriculum vitae des responsables, fiche technique des activités, ensemble des coûts à prévoir, etc.) • Développer un forum de discussion sur Internet où les jeunes pourront s'informer et échanger sur l'offre d'activités, la qualité des activités, la compétence des personnes responsables, etc. • Accroître la visibilité de l'offre et faciliter l'accès à l'information concernant cette offre : ✓ Centraliser l'offre pour toute l'île de Montréal sur Internet et donner la possibilité d'effectuer une recherche à partir du code postal, de l'activité souhaitée, etc. ; ✓ Faire appel à un porte-parole passionné ✓ Recevoir des courriels ciblés de son centre communautaire de quartier, de son arrondissement, etc. ; ✓ Créer un salon régional ou des salons locaux du loisir, sport et activité physique ; ✓ Varier et innover les sources et modes d'information concernant l'offre (notamment en tenant compte davantage de la réalité des jeunes maîtrisant peu le français ou les personnes analphabètes) ; ✓ Faire davantage connaître le service téléphonique 311 de la Ville de Montréal. • Offrir des séances d'information dans les classes de francisation pour faire connaître les différentes activités moins connues des immigrants, notamment les sports d'hiver	• Promouvoir davantage l'offre d'activités auprès des 16-35 ans • Innover dans les modes de communication, les messages, etc. • Développer davantage de moyens de communication adaptés aux personnes handicapées



	SELON LES JEUNES DE 16 A 35 ANS	SELON LES EXPERTS ET ORGANISATIONS DU MILIEU
Au plan de l'inscription	• Assouplir les modes d'inscription : par Internet, téléphone, durant une plus longue période de temps, selon un horaire plus flexible, etc. • Offrir davantage de souplesse dans les modes de paiement des activités, notamment pour les personnes à faible revenu et les familles • Faire en sorte qu'on puisse rencontrer les responsables d'activités lors de l'inscription	
Au plan de l'offre	• Accroître la qualité de l'offre : prestation de l'activité, etc. • Diversifier davantage l'offre d'activités et la rendre plus attrayante pour les 16 à 35 ans (innover, suivre les nouvelles tendances, etc.) • Offrir plus de diversité et de flexibilité dans les horaires d'activités • Offrir des périodes d'essai gratuites aux activités • Offrir des journées à tarifs réduits, des journées gratuites thématiques "découvertes", des rabais pour les groupes, les étudiants, les familles, les artistes, etc., des cartes (ex. : Fun Card, carte Accès-Montréal) permettant de profiter de tarifs plus avantageux, etc. • Redéfinir la catégorie "adulte" dans l'offre d'activités • Adapter davantage l'offre d'activités aux différents degrés de progression des participants (différents niveaux ou paliers d'apprentissage, de compétition, etc.) <i>Suite page suivante</i>	• Innover et développer une approche et une offre d'activités souples et peu encadrantes, proposant de la compétition, de l'émulation et donnant des résultats tangibles pour les jeunes de 16-35 ans • Accroître, pour les personnes handicapées, l'accessibilité au loisir, sport et activité physique • Créer des jumelages entre personnes handicapées et personnes non handicapées



	SELON LES JEUNES DE 16 A 35 ANS	SELON LES EXPERTS ET ORGANISATIONS DU MILIEU
SUITE – Au plan de l'offre	• Offrir du transport organisé et abordable pour la pratique d'activités à l'extérieur de l'île (ex. : ski, etc.) • Créer des jumelages entre personnes immigrantes et non immigrantes permettant de faciliter l'intégration des personnes immigrantes dans les activités de loisir, sport et activité physique • Offrir, pour les personnes handicapées, des activités multi-handicaps • Accroître l'accès et faciliter l'intégration des personnes handicapées à des activités régulières	
Au plan des infrastructures et des équipements	• Accroître la qualité des infrastructures et des équipements (meilleur entretien, propreté, etc.) • Offrir les installations suivantes : plus de centres de conditionnement physique abordables, plus de piscines intérieures, davantage de locaux et d'occasions pour diffuser son art (musique, etc.), améliorer le réseau des pistes cyclables sur l'île (la chaussée désignée n'est pas sécuritaire, surtout quand on a de jeunes enfants), mettre en place des modules d'entraînement physique pour adultes dans les parcs • Accroître l'accès aux terrains et aux infrastructures (ex. : accès aux gymnases du milieu scolaire durant les fins de semaine), notamment en allongeant les heures d'ouverture, en ouvrant 7 jours sur 7, etc. <i>Suite page suivante</i>	• Rénover et entretenir adéquatement les infrastructures et les équipements • Accroître l'accès aux infrastructures et aux équipements disponibles



	SELON LES JEUNES DE 16 A 35 ANS	SELON LES EXPERTS ET ORGANISATIONS DU MILIEU
SUITE – Au plan des infrastructures et des équipements	• Offrir des rabais sur l'achat d'équipements liés à l'activité choisie • Rendre les lieux de pratique plus accueillants et chaleureux (ex. : lieux bien éclairés, avec une bonne fenestration pour les installations intérieures, etc.) • Développer des services de halte-garderie sur les lieux de pratique • Faciliter l'accès des lieux de pratique aux poussettes • Avoir des installations multifonctionnelles abordables permettant de pratiquer des activités groupées pour la famille	



CONCLUSION

Ce portrait des besoins et de la pratique des jeunes de 16 à 35 ans de l'île de Montréal en matière de loisir, sport et activité physique jette les bases d'une réflexion à poursuivre sur l'engagement et la participation des jeunes dans le domaine du loisir, du sport et de l'activité physique.

Les résultats de cette consultation confirment les perceptions à l'effet que l'offre actuelle d'activités de loisir, de sport et d'activité physique pour les 16-35 ans est peu accessible et mal adaptée aux besoins et aux intérêts des jeunes de ce groupe d'âge. Bien qu'on constate que cette clientèle n'est pas facile à rejoindre et à mobiliser, 50 % des jeunes rencontrés dans le cadre de cette consultation se disent formellement inscrits à une activité de loisir, sport ou activité physique, et une proportion plus importante l'ont déjà été par le passé.

Le loisir, le sport et l'activité physique constituent une porte d'entrée privilégiée pour faciliter l'intégration et renforcer la cohésion sociale. En ce sens, les constats dressés par ce portrait invitent les partenaires du milieu du loisir, du sport et de l'activité physique de l'île de Montréal à porter une attention particulière aux jeunes femmes, aux jeunes familles et jeunes adultes d'immigration récente ainsi que les personnes handicapées. Ils soulignent également l'importance de miser sur l'innovation, et l'adaptation de l'offre aux différentes réalités vécues par les jeunes de 16 à 35 ans, tout en se rappelant qu'il ne s'agit pas d'un groupe homogène. Enfin, les constats font valoir la nécessité et l'intérêt d'améliorer la diffusion de l'offre.

En définitive, cette recherche établit un premier pas vers l'atteinte des objectifs ciblés par Déclic Loisir. Il ouvre la voie au développement et à l'expérimentation de projets. Ceci sera expérimenté au cours des deux prochaines années via le «Fonds d'initiatives au soutien de la pratique en loisir, sport et activité physique chez les 16-35 ans».



Annexes





ANNEXE 1. PRINCIPALES STATISTIQUES CONCERNANT LES 16-35 ANS DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

Pour réaliser ce bref portrait statistique sur les 16-35 ans de l'île de Montréal, les données issues du recensement de 2006 et concernant l'agglomération de Montréal (ensemble des villes et des arrondissements de l'île de Montréal) ont été privilégiées.

Cependant, puisque toutes les données n'étaient pas disponibles au moment de la réalisation de la recherche, des données issues de la Ville de Montréal ont également été utilisées afin de compléter le portrait des jeunes de 16 à 35 ans. Aussi, pour certaines caractéristiques sociodémographiques (ex. : le revenu), les données de 2006 n'étant pas encore disponibles, les données issues du recensement précédent (2001) ont été utilisées. Ainsi, certaines statistiques sont issues du recensement de 2001, ou encore de mises à jour ultérieures à 2001.

Pour chacun des tableaux statistiques présentés, le territoire et l'année de référence sont indiqués dans les titres des tableaux.

Dans les pages qui suivent, le lecteur trouvera donc des statistiques concernant la démographie, le sexe, le revenu, le lieu de naissance, le statut civil, le nombre d'enfants à la maison, la langue, la scolarité, le statut d'emploi et la présence d'incapacités et de limitations.



1. Représentation des 15-34 ans de l'agglomération de Montréal selon les groupes d'âge et le territoire de résidence – 2006

Arrondissements / Villes	Nombre de 15-19 ans	Nombre de 20-24 ans	Nombre de 25-29 ans	Nombre de 30-34 ans	Nombre de 15-34 ans	% des 15-34 ans de l'île de Montréal
Ahuntsic-Cartierville	6 300	8 045	9 375	9 250	32 970	6,3%
Anjou	2 020	2 175	2 450	2 535	9 180	1,7%
Baie d'Urfé	260	200	85	110	655	0,1%
Beaconsfield	1 565	1 065	545	640	3 815	0,7%
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	8 660	14 060	15 115	14 020	51 855	9,9%
Côte-Saint-Luc	1 670	1 515	1 420	1 520	6 125	1,2%
Dollard-Des Ormeaux	3 785	3 660	2 660	2 410	12 515	2,4%
Dorval	1 120	1 125	1 030	1 025	4 300	0,8%
Lachine	2 465	2 435	2 800	2 675	10 375	2,0%
LaSalle	3 970	4 495	5 075	4 940	18 480	3,5%
Hampstead	510	425	300	320	1 555	0,3%
Kirkland	1 885	1 460	720	675	4 740	0,9%
Le Plateau Mont-Royal	3 355	10 120	15 700	12 345	41 520	7,9%
Le Sud-Ouest	3 780	5 340	6 165	5 690	20 975	4,0%
L'île-Dorval	<i>Données non disponibles</i>					
Île-Bizard–Sainte-Geneviève	1 365	1 130	815	875	4 185	0,8%
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	6 580	9 980	12 025	9 080	37 665	7,2%
Montréal-Est	235	270	295	225	1 025	0,2%
Montréal-Ouest	415	325	185	195	1 120	0,2%
Montréal-Nord	4 840	5 195	5 460	5 255	20 750	3,9%
Mont-Royal	1 270	1 080	815	850	4 015	0,8%
Outremont	1 540	1 505	1 530	1 415	5 990	1,1%
Pierrefonds-Roxboro	4 640	4 005	3 540	3 900	16 085	3,1%
Pointe-Claire	2 165	1 785	1 175	1 275	6 400	1,2%
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	7 575	7 060	6 425	5 860	26 920	5,1%
Rosemont–La Petite-Patrie	5 540	9 965	14 860	11 975	42 340	8,1%
Saint-Laurent	4 675	5 300	5 605	6 295	21 875	4,2%
Saint-Léonard	3 420	3 940	4 870	5 310	17 540	3,3%
Sainte-Anne-de-Bellevue	295	330	305	320	1 250	0,2%
Senneville	65	40	35	30	170	0,0%
Verdun	3 115	4 270	5 885	5 520	18 790	3,6%
Ville-Marie	3 190	9 305	10 820	7 700	31 015	5,9%
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	7 535	11 210	14 020	11 925	44 690	8,5%
Westmount	1 320	1 420	1 030	890	4 660	0,9%
Île de Montréal	101 125	134 235	153 135	137 050	525 545	100,0%



Source :

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATISTIQUES_FR/MEDIA/DOCUMENTS/AGGLOM%C9RATON%20DE%20MONTR%C9AL.PDF



2. Représentation des 15-34 ans de l'agglomération de Montréal selon le sexe – 2006

	Nombre d'hommes de 15-34 ans	Nombre de femmes de 15-34 ans	% d'hommes de 15-34 ans	% de femmes de 15-34 ans
Agglomération de Montréal	260 205	265 340	49,5%	50,5%

Source :
http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATISTIQUES_FR/MEDIA/DOCUMENTS/AGGLOM%C9RATION%20DE%20MONTR%C9AL.PDF

3. Représentation de la Population de 15-34 ans de la Ville de Montréal selon la tranche de revenu – 2000

POPULATION DES 15 A 34 – VILLE DE MONTREAL – 2000	NOMBRE DE PERSONNES
Population totale 15-34 ans	921 870 (100 %)
Sans revenu	105 575 (11 %)
Avec revenu ¹⁰	816 295 (89 %)
Moins de 10 000 \$	296 905 (32 %)
Entre 10 000 \$ et 19 999 \$	175 870 (19 %)
Entre 20 000 \$ et 29 999 \$	133 665 (14 %)
Entre 30 000 \$ et 39 999 \$	100 905 (11 %)
Entre 40 000 \$ et 49 999 \$	50 910 (6 %)
Entre 50 000 \$ et 59 999 \$	26 250 (3 %)
Entre 60 000 \$ et 74 999 \$	18 020 (2 %)
75 000 \$ et plus	13 770 (1 %)

Source : <http://www12.statcan.ca/francais/census01/products/standard/themes/RetrieveProductTable.cfm?Temporal=2001&PID=55488&GID=431565&METH=1&APATH=3&PTYPE=55440&THEME=54&AID=0&FREE=0&FOCUS=0&VID=0&VNAMEE=&VNAMEF=&GC=99&GK=NA&SC=1&SR=1&RL=0&CPP=99&RPP=9999&d1=0&d2=1&d3=0>

¹⁰ Total du revenu provenant de toutes les sources, y compris un revenu d'emploi, un revenu provenant de programmes gouvernementaux, une pension, un revenu de placements ou tout autre revenu en espèces.



4. Représentation de la population de l'agglomération de Montréal selon lieu de naissance – 2006

Lieu de naissance – Agglomération de Montréal - 2001	Nombre
Population non immigrante	1 222 250 67 %
Population née à l'étranger	594 570 33 %

Source :
http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATISTIQUES_FR/MEDIA/DOCUMENTS/12_A_IMMIGRATION_STATUT_0.PDF

5. Représentation des 15 ans et plus de l'agglomération de Montréal selon le type de famille – 2006

POPULATION TOTALE 15 ANS ET PLUS – AGGLOMERATION MONTREAL	1 566 665
Nombre de familles	474 155 100 %
NOMBRE DE FAMILLES SANS ENFANTS	177 230 37%
Nombre de familles avec enfants	296 925 63 %
Nombre de familles monoparentales	97 905 33 %
Mère	81 020 83 %
Père	16 455 17 %

Source : http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATISTIQUES_FR/MEDIA/DOCUMENTS/AGGLOM%C9ATION%20DE%20MONTR%C9AL.PDF



6. Représentation des familles de l'agglomération de Montréal selon le nombre d'enfants à la maison - 2006

Agglomération Montréal	NOMBRE DE FAMILLES OU D'ENFANTS
Nombre total de familles	474 150
Nombre total de familles avec enfants	296 925 100 %
Nombre de familles avec 1 enfant	145 385 49 %
Nombre de familles avec 2 enfants	104 995 35 %
Nombre de familles avec 3 enfants et plus	44 470 15 %

Source : http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATISTIQUES_FR/MEDIA/DOCUMENTS/08_B_FAMILLES%20AVEC%20ENFANTS.PDF

7. Représentation de la population de l'agglomération de Montréal selon la connaissance des langues officielles – 2006

	Français	Anglais	Français et anglais	Aucune des deux langues officielles
Agglomération Montréal	545 100 30 %	208 025 11 %	1 017 035 56 %	46 340 3 %
Population totale : 1 782 830				

Source : http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATISTIQUES_FR/MEDIA/DOCUMENTS/ANNUAIRE%20STATISTIQUE_SEPT07.PDF



8. Représentation des 15 ans et plus de la Ville de Montréal selon le statut d'études – 2001

Statut emploi / Études – Ville de Montréal	Nombre de 15-19 ans	Nombre de 20-24 ans	Nombre de 25 ans et plus
Population totale selon le groupe d'âge	53 015	91 220	742 300
Études à temps plein	41 655 79 %	42 415 47 %	38 220 5 %
Études à temps partiel	2 560 5 %	9 010 10 %	39 090 5 %

Source : <http://www12.statcan.ca/english/Profil01/CP01/Details/Page.cfm?Lang=F&Geo1=CSD&Code1=2466025&Geo2=PR&Code2=24&Data=Count&SearchText=Montréal&SearchType=Begins&SearchPR=24&B1=Education&Custom=>

9. Représentation des personnes avec des incapacités dans la région sociosanitaire de Montréal-Centre en 2007

Région sociosanitaire de Montréal-Centre	Nombre	%
Personnes de 15 à 34 ans ayant des incapacités	16 075	3 %

Source : http://www.ophq.gouv.qc.ca/documents/estimations/RSS06_Montreal_Centre_2007.doc



10. Représentation de la population de 15 à 34 ans de la Ville de Montréal selon le plus haut niveau de scolarité atteint – 2006

Plus haut niveau de scolarité atteint 2006 – Ville de Montréal	Nombre de 15-24 ans	Nombre de 25-34 ans	Nombre de 15-34 ans
Aucun certificat, diplôme ou grade	61 690 30 %	23 295 9 %	84 985 18 %
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	61 770 30 %	41 350 15 %	103 120 22 %
Certificat ou diplôme collégial ou d'une école de métiers	52 610 26 %	79 615 30 %	132 225 28 %
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	6 795 3 %	17 740 7 %	24 535 5 %
Certificat, diplôme ou grade universitaire	20 280 10 %	105 955 40 %	126 235 27 %
Population totale	203 150 100 %	267 955 100 %	471 105 100 %

Source : <http://www12.statcan.ca/english/census06/data/profiles/community/Details/Page.cfm?Lang=F&Geo1=CSD&Code1=2466023&Geo2=PR&Code2=24&Data=Count&SearchText=Montréal&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=Education&Custom=>



11. Représentation de la population de 15 à 34 ans de la Ville de Montréal selon le statut d'emploi – 2005

Statut d'emploi – Ville de Montréal	Nombre de 15-34 ans
Nombre de personnes de 15-34 ans n'ayant pas travaillé au cours de l'année ¹¹	220 765 23 %
Nombre de personnes de 15-34 ans ayant travaillé au cours de l'année	743 700 77 %
Nombre de personnes de 15-34 ans ayant travaillé surtout à temps plein	507 745 68 %
Nombre de personnes de 15-34 ans ayant travaillé surtout à temps partiel	235 965 32 %
Population totale de 15-34 ans	964 460 100 %

Source : <http://www12.statcan.ca/francais/census06/data/topics/RetrieveProductTable.cfm?Temporal=2006&PID=92114&GID=837977&METH=1&APATH=3&PTYPE=88971&THEME=74&AID=&FREE=0&FOCUS=&VID=0&GC=99&GK=NA&RL=0&d1=3>

¹¹ Personnes âgées de 15 à 34 ans, à l'exclusion des pensionnaires d'un établissement institutionnel. Comprend les personnes qui n'ont jamais travaillé, les personnes qui ont travaillé avant 2005 seulement ou les personnes qui ont travaillé en 2006 seulement.



ANNEXE 2. OUTIL D'ÉCHANTILLONNAGE POUR LES GROUPES DE DISCUSSION AUPRÈS DES 16-35 ANS DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

À partir de l'ensemble des données statistiques recueillies, un outil d'échantillonnage visant à être représentatif des principales caractéristiques sociodémographiques des jeunes de 16-35 de l'île de Montréal a été développé en vue des groupes de discussion. Cet outil est présenté dans les pages suivantes.

Au départ, la consultation des 16-35 ans de l'île de Montréal prévoyait la tenue de 15 groupes de discussion réunissant entre 8 à 12 participants chacun. Selon cette prévision, un nombre moyen de 10 personnes par groupe de discussion (150 participants au total) a donc servi de première base de calcul pour l'échantillonnage des participants.

La première caractéristique retenue afin d'établir l'échantillonnage a été le territoire de résidence des participants. La répartition des 150 participants s'est faite selon le poids démographique respectif des arrondissements et villes de l'île de Montréal. Cependant, une fois la distribution par lieu de résidence effectuée, certains arrondissements et villes ayant un poids démographique restreint n'avaient aucun ou qu'un seul représentant. Pour assurer une plus grande représentativité des territoires, chaque arrondissement et ville s'est donc vu octroyer, lors d'une deuxième distribution, un minimum de 2 représentants, portant ainsi le nombre total de participants visé de 150 à 169. Pour la suite de la répartition des participants selon les autres caractéristiques sociodémographiques retenues, le dénominateur de 169 participants a été retenu.

Comme mentionné plus haut, la consultation des 16-35 ans prévoyait la rencontre de 8 à 12 personnes par groupe de discussion, soit entre 120 et 180 personnes. Considérant cette variable, le nombre de participants correspondant à chacune des catégories présentées (caractéristiques sociodémographiques) constitue un idéal à atteindre. Bien que le recrutement des participants doive tenter de répondre aux objectifs établis par l'échantillonnage, une certaine souplesse est à prévoir compte tenu des limites imposées à Sport et Loisir de l'île de Montréal par le contexte et le processus de recrutement mis en place (en partie assumé par les organisations partenaires).

À retenir également que les caractéristiques présentées dans l'échantillonnage ne sont évidemment pas cumulatives. Ainsi, un même participant au groupe de discussion permettra de combler la représentativité de plus d'une caractéristique sociodémographique à la fois.



**GRILLE POUR LE RECRUTEMENT DES 16-35 ANS –
SELON LE TERRITOIRE DE RÉSIDENCE**

Arrondissements / Villes	Nombre de 16-35 ans
Ahuntsic-Cartierville	9
Anjou	3
Baie d'Urfé	2
Beaconsfield	2
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	15
Côte-Saint-Luc	2
Dollard-Des-Ormeaux	4
Dorval	2
Lachine	3
LaSalle	5
Hampstead	2
Kirkland	2
Le Plateau Mont-Royal	12
Le Sud-Ouest	6
L'île-Dorval	2
Île-Bizard–Sainte-Geneviève	2
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	11
Montréal-Est	2
Montréal-Ouest	2
Montréal-Nord	6
Mont-Royal	2
Outremont	2
Pierrefonds-Roxboro	5
Pointe-Claire	2
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	8
Rosemont–La Petite-Patrie	12
Saint-Laurent	6
Saint-Léonard	5
Sainte-Anne-de-Bellevue	2
Senneville	2
Verdun	5
Ville-Marie	9
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	13
Westmount	2
Île de Montréal	169



- Au moins 2 résidents de chacun des arrondissements et villes de l'île de Montréal devraient être rencontrés lors de la consultation. Idéalement, les deux (2) sexes devraient être représentés.

AUTRES CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES À CONSIDÉRER POUR LE RECRUTEMENT DES PARTICIPANTS AUX GROUPES DE DISCUSSION

Sexe des participants :

- 84 hommes
- 85 femmes

Âge des participants et statut d'études :

- 33 personnes de 16-20 ans :
 - 26 aux études à temps plein
 - 2 aux études à temps partiel
 - 5 qui ne sont pas aux études
- 43 personnes de 21-25 ans :
 - 20 aux études à temps plein
 - 4 aux études à temps partiel
 - 19 qui ne sont pas aux études
- 49 personnes de 26-30 ans
- 44 personnes de 31-35 ans
 - Pour les personnes de 26 ans et plus :*
 - 5 aux études à temps plein
 - 5 aux études à temps partiel
 - 83 qui ne sont pas aux études

Niveau de scolarité :

- 30 personnes n'ayant aucun certificat, diplôme ou grade
- 37 personnes ayant un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent
- 47 personnes ayant un certificat ou diplôme collégial ou d'une école de métiers
- 8 personnes ayant un certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat
- 46 personnes ayant un certificat, diplôme ou grade universitaire

Langue des participants :

- 51 personnes qui maîtrisent le français seulement
- 19 personnes qui maîtrisent l'anglais seulement
- 95 personnes qui maîtrisent l'anglais et le français
- 5 personnes qui ne parlent aucune des deux (2) langues officielles

Origine des participants :

- 113 personnes non immigrantes
- 56 personnes immigrantes



Personnes ayant des incapacités ou des limitations :

- 5 personnes ayant des incapacités ou des limitations

Revenu :

- 20 personnes n'ayant aucun revenu
- 149 personnes ayant un revenu¹² :
 - 54 personnes ayant un revenu de moins de 10 000 \$
 - 32 personnes ayant un revenu entre 10 000 \$ et 19 999 \$
 - 24 personnes ayant un revenu entre 20 000 \$ et 29 999 \$
 - 19 personnes ayant un revenu entre 30 000 \$ et 39 999 \$
 - 10 personnes ayant un revenu entre 40 000 \$ et 49 999 \$
 - 5 personnes ayant un revenu entre 50 000 \$ et 59 999 \$
 - 3 personnes ayant un revenu entre 60 000 \$ et 74 999 \$
 - 2 personnes ayant un revenu de 75 000 \$ et plus

Statut quant à la constitution des familles :

- 78 personnes ne formant pas de famille de recensement
- 91 personnes formant une famille de recensement¹³ :
 - 38 personnes sans enfants
 - 53 personnes ayant des enfants
 - 26 personnes avec un enfant à la maison
 - 19 personnes avec deux (2) enfants à la maison
 - 8 personnes avec au moins trois (3) enfants à la maison
 - 17 parents monoparentaux
 - 15 mères monoparentales
 - 2 pères monoparentaux

Statut d'emploi :

- 39 personnes n'ayant pas travaillé au cours de la dernière année¹⁴
- 130 personnes ayant travaillé au cours de la dernière année :
 - 88 ayant travaillé surtout à temps plein
 - 42 ayant travaillé surtout à temps partiel

¹² Total du revenu provenant de toutes les sources, y compris un revenu d'emploi, un revenu provenant de programmes gouvernementaux, une pension, un revenu de placements ou tout autre revenu en espèces.

¹³ Couple marié (avec ou sans enfants des deux conjoints ou de l'un d'eux), couple vivant en union libre (avec ou sans enfants des deux partenaires ou de l'un d'eux) ou parent seul (peu importe son état matrimonial) demeurant avec au moins un enfant dans le même logement. Un couple peut être de sexe opposé ou de même sexe. Les enfants dans une famille de recensement incluent les petits-enfants vivant dans le ménage d'au moins un de leurs grands-parents, en l'absence des parents.

¹⁴ Le nombre de personnes sans emploi est supérieur au nombre de personnes sans revenu puisque les revenus calculés sont tous les revenus (pensions, allocations, bourses d'études, etc.).



Un projet du:



Réalisé par:



Sport et Loisir de l'île de Montréal

En partenariat avec:

